

# Stratégie communale d'adaptation au changement climatique : Saint-Pierre-de-Bœuf

Projet Coup de Pouce Climat 2025  
Parc naturel régional du Pilat



**MASTER 2 Territoires & Transitions (TeTra)**  
Promotion 2025-2026

Caio Corrêa Braga  
Cléa Dubuisson  
Jeanne Vincent  
Victoria de Just



# REMERCIEMENTS

Avant toute chose, nous tenons à remercier chaleureusement le Parc naturel régional du Pilat pour la confiance accordée dans le cadre du dispositif « Coup de Pouce Climat », ainsi que les encadrants pédagogiques qui ont accompagné notre travail tout au long du projet.

Nous remercions également les élus de la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf pour leur accueil, leur disponibilité et la qualité des échanges lors de la semaine de terrain. Les entretiens réalisés avec les acteurs locaux ont été essentiels pour comprendre finement les dynamiques du territoire et nourrir une réflexion ancrée dans la réalité locale.

Pour nous, étudiants du Master Territoires et Transitions, ce projet constitue une expérience particulièrement formatrice : il nous a permis de confronter les outils analytiques appris en formation à des enjeux concrets, situés, et portés par des acteurs engagés.



**Parc Naturel Régional du Pilat, jeudi 19 février 2026**



# SOMMAIRE

<b>1/ Introduction</b>	p. 4
1.1. Le Projet Coup de Pouce Climat	p. 4
1.2. Retour sur la démarche de diagnostic	p. 4
<b>2/ Cadre et fondements de la stratégie</b>	p. 6
2.1. Une stratégie ancrée localement	p. 6
2.2. La notion d'adaptation comme cadre de la stratégie proposée	p. 6
2.3. Une stratégie mobilisatrice et évolutive	p. 7
<b>3/ Présentation de la stratégie d'adaptation au changement climatique</b>	p. 8
3.1. Cadre méthodologique et grille de lecture	p. 8
3.2. Argumentaire stratégique	p. 9
<b>3/ Conclusion</b>	p. 17
<b>4/ Annexes</b>	p. 18
4.1. Fiches action	p. 18
4.2. Ressources complémentaires pour aller plus loin	p. 40
4.3. Arborescence stratégique	p. 41
4.4. Typologie des personnes rencontrées pour les entretiens	p. 42
4.5. Diagnostic communal de vulnérabilité au changement climatique	p. 43

# 1/ INTRODUCTION

## 1.1. LE PROJET COUP DE POUCE CLIMAT

Ce document présente la **stratégie d'adaptation au changement climatique** proposée à la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf dans le cadre du dispositif « **Coup de Pouce Climat** » porté par le Parc naturel régional du Pilat. La mission confiée par le Parc Naturel Régional du Pilat à notre promotion consistait à :

- **élaborer un diagnostic** territorial au regard du changement climatique ;
- **identifier les vulnérabilités et les atouts** du territoire ;
- **formuler** des premières **orientations stratégiques** d'adaptation.

Saint-Pierre-de-Bœuf a été retenue parmi les communes lauréates de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt** diffusé par le parc pour l'année universitaire 2025-2026, aux côtés des communes de Graix, Pélussin et Vérin.



---

## 1.1. RETOUR SUR LA DEMARCHE DE DIAGNOSTIC

La **stratégie présentée ici repose sur un diagnostic territorial préalable**, transmis à la commune en janvier 2025 (voir Annexe n° 5). Ce diagnostic s'est appuyé sur :

- **l'analyse de données quantitatives** (climat, risques, occupation des sols, habitat, économie, démographie), principalement les bases de données nationales (ClimaDiag, INSEE, Terristory, Georisques...)
- **l'étude des documents institutionnels** communaux et intercommunaux ;
- **des entretiens** réalisés lors de la semaine de terrain (du 13 et 17 octobre 2025) avec des élus, des techniciens, des acteurs économiques, associatifs et des habitants ;
- **des observations directes du territoire.**

Le croisement de ces éléments a permis d'objectiver les vulnérabilités, d'identifier les atouts, et de structurer une analyse AFOM (Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces).

Ce travail de diagnostic nous a permis de **faire émerger les quatre enjeux prioritaires** pour l'adaptation au changement climatique de la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf :

Le premier enjeu concerne la **place centrale de l'eau** à Saint-Pierre-de-Bœuf, à la fois ressource, facteur de risque et élément structurant de l'identité locale et des activités (agricoles, touristiques, de loisirs). L'objectif est de construire une perception partagée des vulnérabilités hydriques du territoire et de mieux coordonner les acteurs pour sécuriser cette ressource.

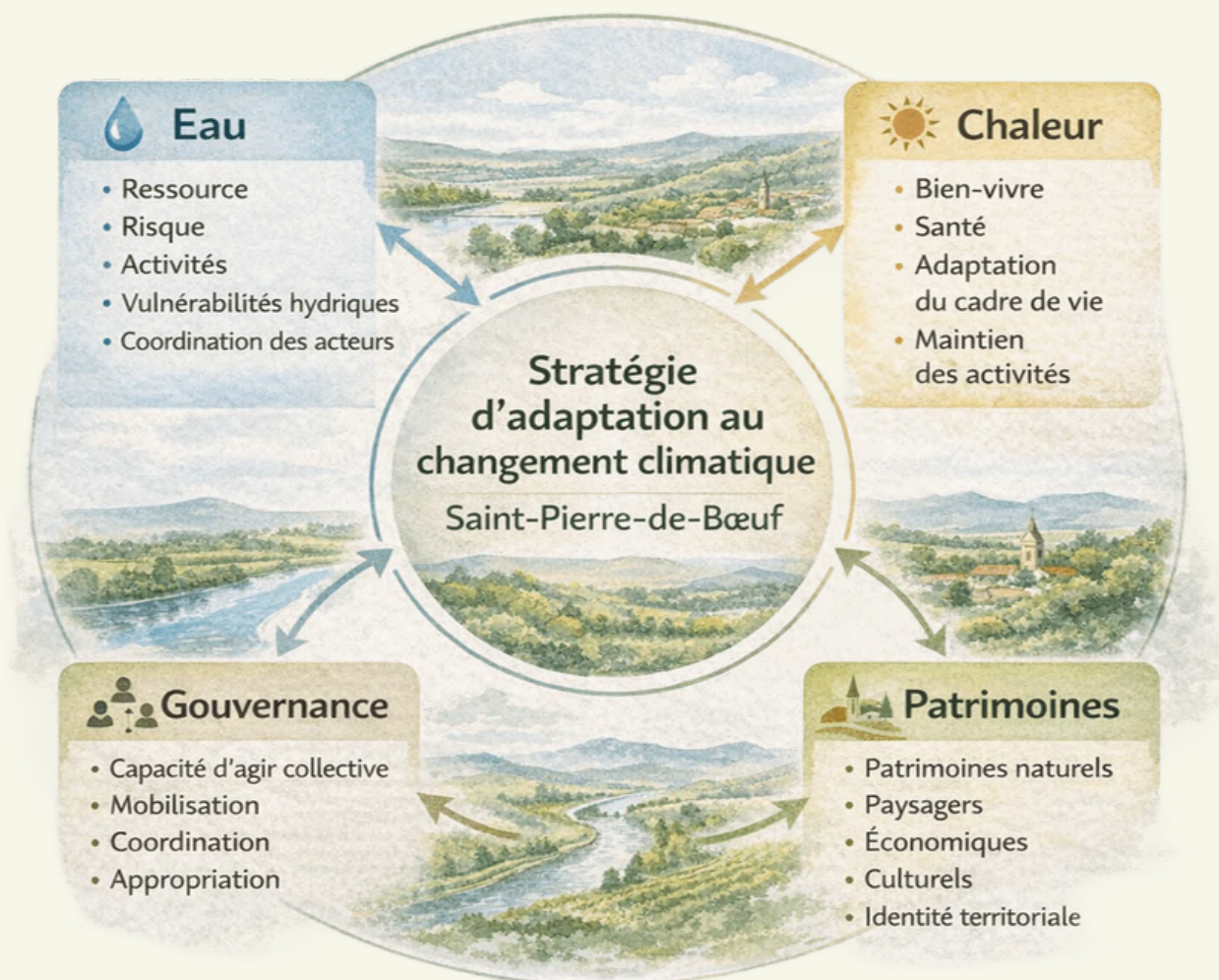
# 1/ INTRODUCTION

Le deuxième enjeu porte sur **la chaleur** : il s'agit de concilier bien-vivre, santé et maintien des activités face à l'intensification des vagues de chaleur. Cet enjeu renvoie directement à l'adaptation du cadre de vie et des usages à un climat plus chaud.

Le troisième enjeu concerne **la gouvernance locale et la capacité d'agir collective**. L'adaptation ne repose pas seulement sur des aménagements : elle implique aussi une mobilisation des élus, des services, des acteurs économiques, associatifs et des habitants, ainsi que des modalités de coordination et d'appropriation des actions.

Enfin, le quatrième enjeu porte sur **la préservation des patrimoines** (naturels, paysagers, économiques, culturels) qui font l'identité de Saint-Pierre-de-Bœuf. Il s'agit de penser l'adaptation comme une trajectoire qui protège et renforce ces atouts, plutôt que de les fragiliser.

**La stratégie présentée ci-après propose des éléments concrets de réponse à ces quatre enjeux, en les traduisant en axes, orientations, objectifs et actions opérationnelles.**



## 2/ CADRE ET FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE

### 2.1. UNE STRATÉGIE ANCRÉE LOCALEMENT

La stratégie proposée a été conçue en tenant compte de la réalité d'une commune de 1 736 habitants, de ses compétences, de ses marges de manœuvre et de ses moyens (humains, techniques et financiers).

**L'adaptation au changement climatique représente un défi d'ampleur.** À l'échelle communale, elle peut apparaître comme une tâche disproportionnée. **Pourtant, cette échelle constitue également un levier puissant.** Elle permet une **connaissance fine du territoire**, une **proximité** avec les habitants, une **capacité d'activation rapide** de solidarités locales et un dialogue direct entre élus, acteurs économiques, associations et citoyens.

La stratégie proposée s'inscrit dans cette logique. Elle cherche à **articuler les ressources communales avec des dynamiques partenariales** (intercommunalité, PNR, acteurs économiques, dispositifs régionaux ou nationaux), tout en **valorisant les capacités d'initiative locales**. Elle repose notamment sur des principes de **hiérarchisation, de mise en commun des ressources et de coopération** entre acteurs publics, privés et associatifs.

Elle est ainsi conçue comme une **stratégie sur-mesure** : adaptée à l'échelle de Saint-Pierre-de-Boëuf, à son fonctionnement institutionnel, et à ce qui fait aujourd'hui son identité : son lien au Rhône, ses paysages viticoles, sa base de loisirs, sa vie de village et son tissu associatif... Autrement dit, ce qui fait de l'adaptation une priorité d'action.

---

### 2.2. LA NOTION D'ADAPTATION COMME CADRE DE LA STRATÉGIE PROPOSÉE

L'adaptation au changement climatique vise à **rendre nos sociétés plus robustes face aux menaces climatiques**, c'est-à-dire capables de maintenir leurs fonctionnalités écologiques, sociales, économiques et culturelles tout en composant avec des aléas plus fréquents, plus intenses et parfois plus rapides (ADEME, Scénarios 2050).

**Elle ne se substitue pas à l'atténuation** : même si tous les efforts doivent être engagés pour limiter le réchauffement, une part du changement climatique est d'ores et déjà irréversible. Il est donc indispensable d'adapter dès maintenant les territoires aux évolutions en cours, dans un contexte où la France et l'Europe de l'Ouest se réchauffent plus vite que la moyenne mondiale.

Pour disposer d'un **cadre commun** et partager un même horizon, la France s'est dotée d'une **Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique** (TRACC), qui fixe un climat de référence à l'échelle nationale : **+2,7°C en 2050** (par rapport à 1850-1900). Ce référentiel constitue un point d'appui pour penser l'action publique locale et dimensionner les réponses à construire.

## 2/ CADRE ET FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE

Dans cette perspective, l'adaptation recouvre deux dimensions complémentaires, qui structurent le périmètre de la stratégie proposée :

- **Faire face aux crises et aléas climatiques** : renforcer la capacité d'anticipation, de décision et de gestion de crise afin de limiter les impacts des événements extrêmes.
- **Construire une résilience au quotidien** : transformer progressivement les pratiques, les aménagements et les dynamiques locales pour réduire les vulnérabilités structurelles et améliorer le confort de vie.

Ces deux dimensions sont les deux axes de la stratégie communale

---

### 2.3. UNE STRATÉGIE MOBILISATRICE ET EVOLUTIVE

La stratégie présentée ici n'a **pas vocation à constituer une feuille de route figée**. Elle propose un cadre structuré, des priorités et des pistes d'action adaptées à l'échelle communale, afin d'éclairer les choix à venir.

**Elle est pensée comme un outil d'appropriation politique et collective.** À Saint-Pierre-de-Bœuf, l'adaptation peut devenir un projet de territoire partagé : mobiliser les habitants autour de la préservation du cadre de vie, renforcer les solidarités face aux crises, soutenir les activités économiques locales, protéger les paysages et les patrimoines qui fondent l'identité du territoire.

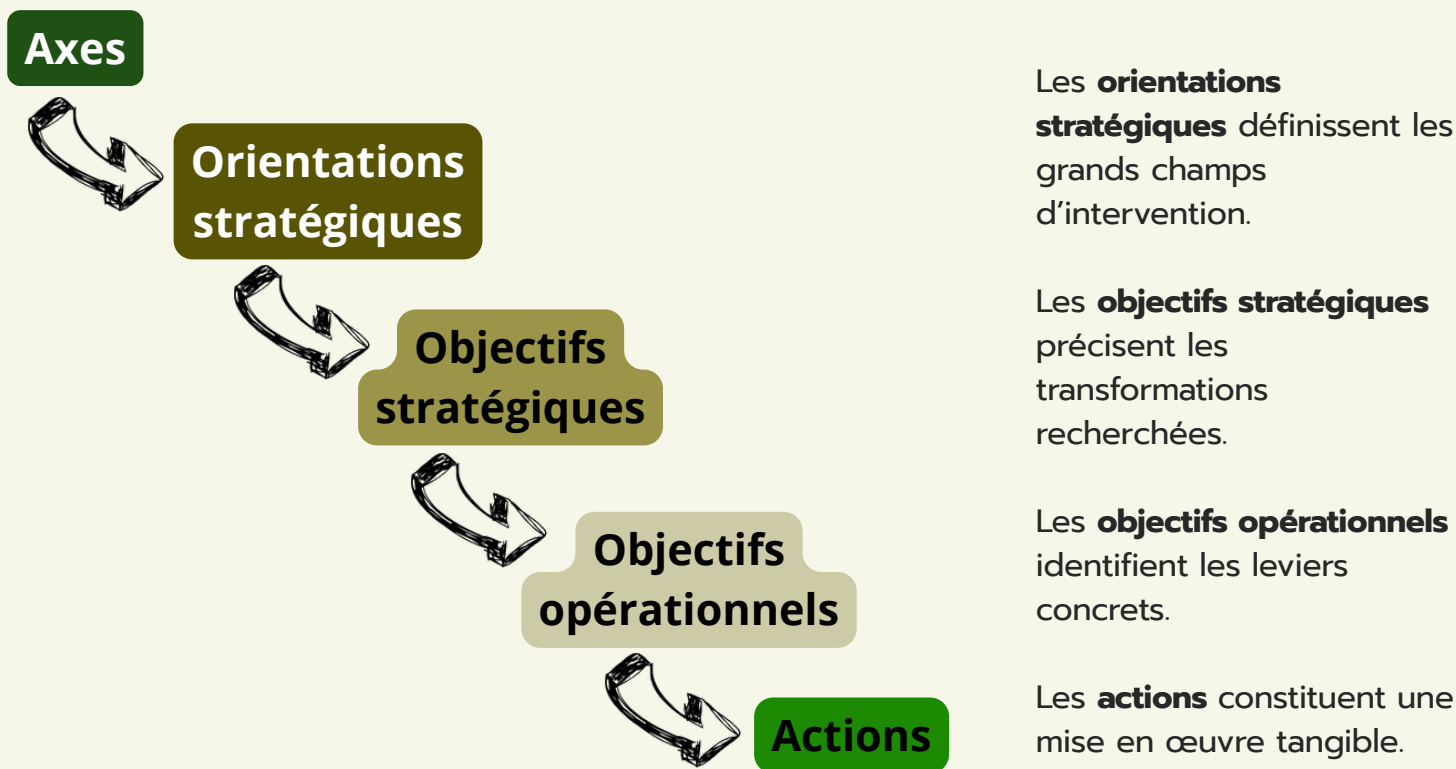
En ce sens, l'adaptation n'est **pas seulement une réponse à une contrainte climatique**. Elle peut constituer **une opportunité pour consolider ce qui fait aujourd'hui la qualité de vie à Saint-Pierre-de-Bœuf** et inscrire la commune dans une trajectoire cohérente, progressive et collective.



# 3/ PRESENTATION DE LA STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## 3.1 CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET GRILLE DE LECTURE

La stratégie est organisée selon une logique hiérarchique :



Cette structuration permet :

- de relier chaque action à un enjeu identifié ;
- d'assurer la cohérence globale ;
- de faciliter l'appropriation politique ;
- de rendre lisible la logique d'intervention.

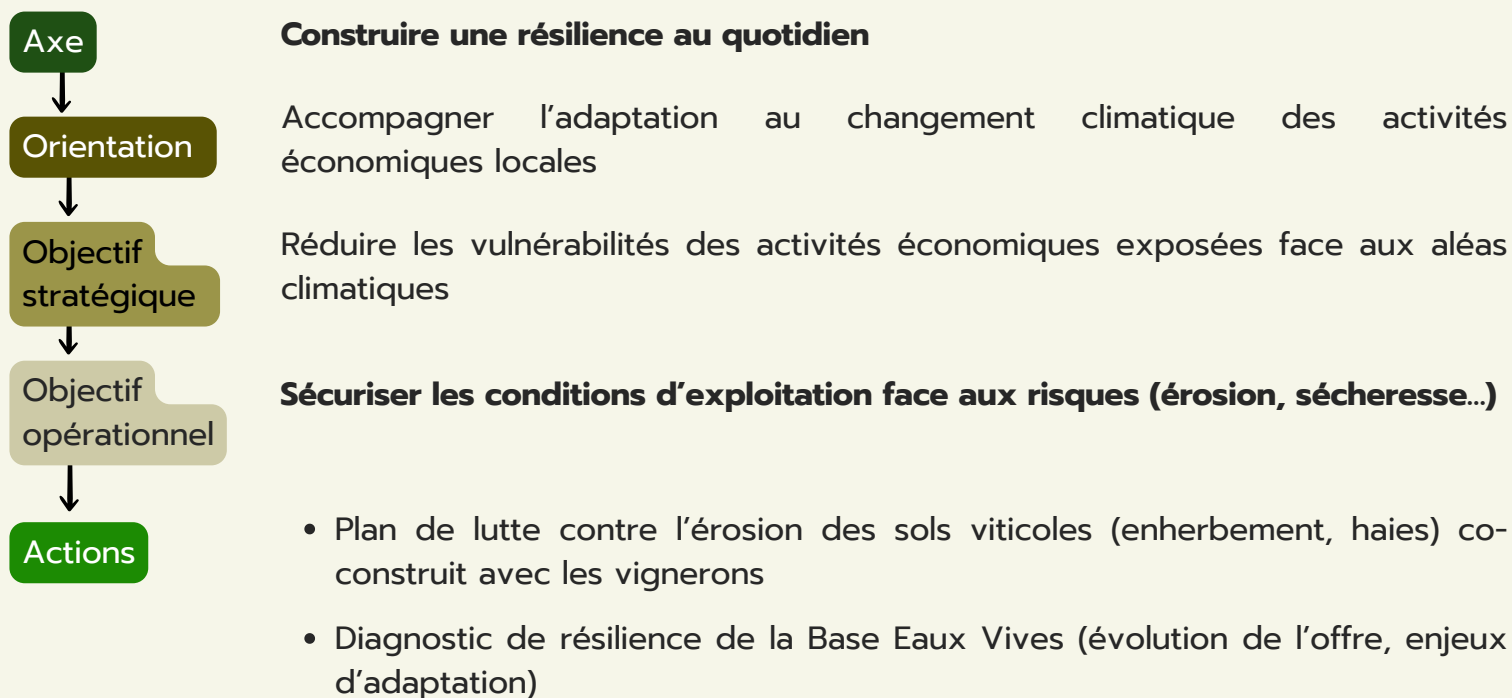
Les actions proposées sont classées en trois niveaux, selon leur fonctions stratégiques :

1. **Sécuriser et anticiper** → produire la connaissance et protéger.
2. **Transformer et donner à voir l'adaptation** → adapter physiquement le territoire.
3. **Mobiliser et construire une culture commune** → renforcer la capacité collective et la culture commune.

En somme, cette hiérarchisation ne constitue pas une rigidité, mais un outil d'aide à l'arbitrage.

# 3/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE

## 3.2. Argumentaire stratégique



### Contribution de l'objectif à la résilience de la commune

Le diagnostic d'adaptation met en évidence une forte **dépendance de l'économie locale aux conditions climatiques**, notamment à travers la viticulture et les activités de loisirs liées au Rhône et à la Base Eaux Vives. Cette spécialisation constitue un atout majeur en termes d'attractivité et d'identité territoriale, mais elle expose également la commune à des vulnérabilités accrues face à l'évolution des aléas climatiques.

L'intensification des épisodes de sécheresse, la modification du régime des précipitations et l'augmentation des phénomènes d'érosion fragilisent les sols viticoles et peuvent affecter durablement les rendements et les conditions d'exploitation. De même, les fortes chaleurs et les variations hydrologiques peuvent impacter le fonctionnement et l'attractivité des équipements de loisirs structurants.

**Réduire les vulnérabilités des activités économiques exposées apparaît donc comme une priorité stratégique.** Il s'agit donc de **sécuriser les conditions d'exploitation** face aux risques identifiés, afin de **préserver la viabilité économique des filières locales**. L'objectif est d'éviter que les impacts climatiques ne se traduisent par une fragilisation progressive du tissu économique communal

**Le plan de lutte contre l'érosion des sols viticoles, co-construit avec les vignerons, et le diagnostic de résilience de la Base Eaux Vives traduisent cette volonté d'anticipation.** Ces actions permettent d'agir directement sur les facteurs de vulnérabilité identifiés et d'inscrire ces activités économiques dans une trajectoire d'adaptation structurée et progressive.

# 3/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE

Axe

Orientation

Objectif stratégique

Objectif opérationnel

Actions

## Construire une résilience au quotidien

Accompagner l'adaptation au changement climatique des activités économiques locales

Concilier attractivité économique, identité locale et adaptation climatique

## Fédérer les acteurs économiques autour d'une trajectoire d'adaptation partagée et valorisée

- Valorisation dans la communication communale des pratiques économiques existantes allant dans le sens de l'adaptation climatique
- Dispositif d'orientation et d'accompagnement des porteurs de projets d'adaptation

## Contribution de l'objectif à la résilience de la commune

Le diagnostic met en évidence l'**attachement fort des habitants et des acteurs économiques à l'identité fluviale, paysagère et viticole du territoire**. L'enjeu n'est donc pas de remettre en cause ce modèle, mais d'en garantir la pérennité dans un contexte climatique où les risques deviennent plus fréquents et intenses.

Préserver cette identité suppose désormais d'intégrer explicitement l'adaptation climatique dans les dynamiques économiques locales. **Il apparaît ainsi nécessaire de fédérer les acteurs autour d'une trajectoire d'adaptation partagée, lisible et valorisée**. Cette approche permet d'éviter des initiatives isolées ou dispersées et de construire une dynamique collective cohérente, orientée vers la résilience.

**La valorisation des pratiques déjà engagées constitue un levier stratégique** : elle reconnaît les efforts existants, renforce leur visibilité et contribue à entraîner d'autres acteurs dans la transition. Cette reconnaissance peut s'appuyer sur la **communication communale**, en mettant en lumière les initiatives compatibles avec l'adaptation, mais aussi sur **un dispositif d'orientation et d'accompagnement des porteurs de projets**.

# 3/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE

Axe

Orientation

Objectif stratégique

Objectifs opérationnels

Actions

## Construire une résilience au quotidien

Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique

Améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs

## Repenser collectivement l'usage et l'aménagement des espaces de fraîcheur communaux

### Accompagner la rénovation du parc de logement privé

- Chantier de désimperméabilisation-renaturation de la cour d'école
- Analyse des zones de surchauffe et des publics exposés à la chaleur
- Concertation citoyenne et arbitrages sur la végétalisation du centre-bourg
- Diversification des usages de la Base de Loisirs Eaux Vives pour améliorer le confort climatique
- Relais et valorisation des dispositifs d'accompagnement à la rénovation et à l'adaptation du parc privé

## Contribution de l'objectif à la résilience de la commune

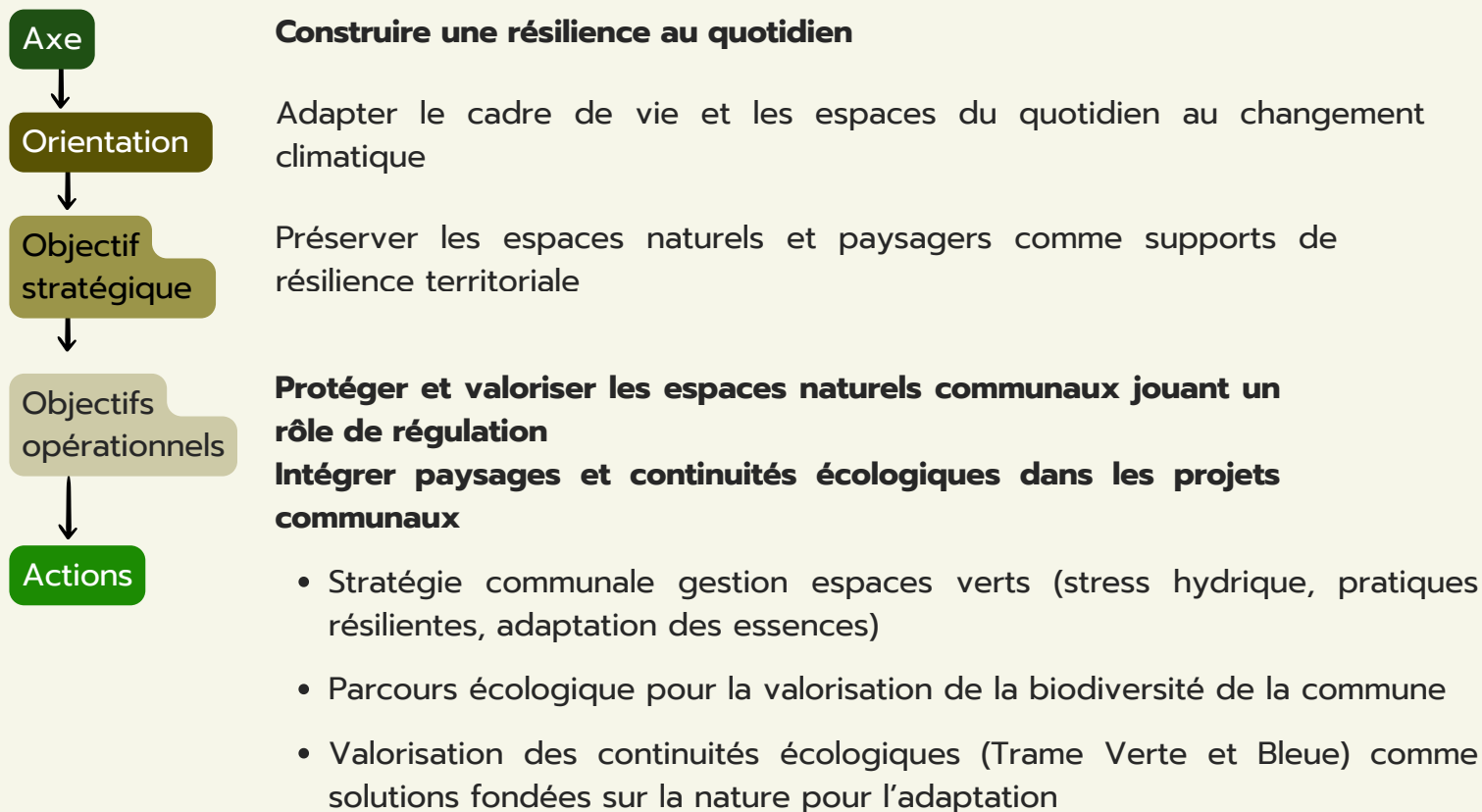
Le diagnostic d'adaptation met en évidence **une intensification des épisodes de chaleur** et une augmentation de leur durée, avec des effets déjà perceptibles à l'échelle communale. Le centre-bourg présente des phénomènes de surchauffe liés à la minéralisation des sols et à une présence végétale limitée. Par ailleurs, **l'exposition n'est pas homogène** : les enfants, les personnes âgées et les habitants de logements peu performants sur le plan thermique apparaissent particulièrement vulnérables.

Ces constats soulignent que le changement climatique affecte directement les conditions de vie quotidiennes, au-delà des seuls épisodes de crise. **L'enjeu n'est donc pas uniquement de gérer les situations extrêmes, mais d'améliorer durablement le confort climatique des habitants et de réduire leur exposition structurelle aux fortes chaleurs.**

Améliorer le confort climatique implique de **repenser l'aménagement** et l'usage des espaces communaux, en **intégrant davantage de végétalisation**, de **désimperméabilisation** et de **solutions favorisant la fraîcheur**. Cela suppose également **d'agir sur le parc de logements**, afin de limiter les situations d'inconfort thermique et les risques sanitaires associés.

Les actions proposées (désimperméabilisation et renaturation de la cour d'école, analyse des zones de surchauffe, concertation sur la végétalisation du centre-bourg, diversification des usages de la Base de loisirs, relais des dispositifs de rénovation existants) **traduisent cette volonté d'agir à la fois sur les espaces publics structurants et sur l'habitat privé**. Elles visent donc à inscrire le confort climatique comme un paramètre central du cadre de vie communal.

# 3/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE



## Contribution de l'objectif à la résilience de la commune

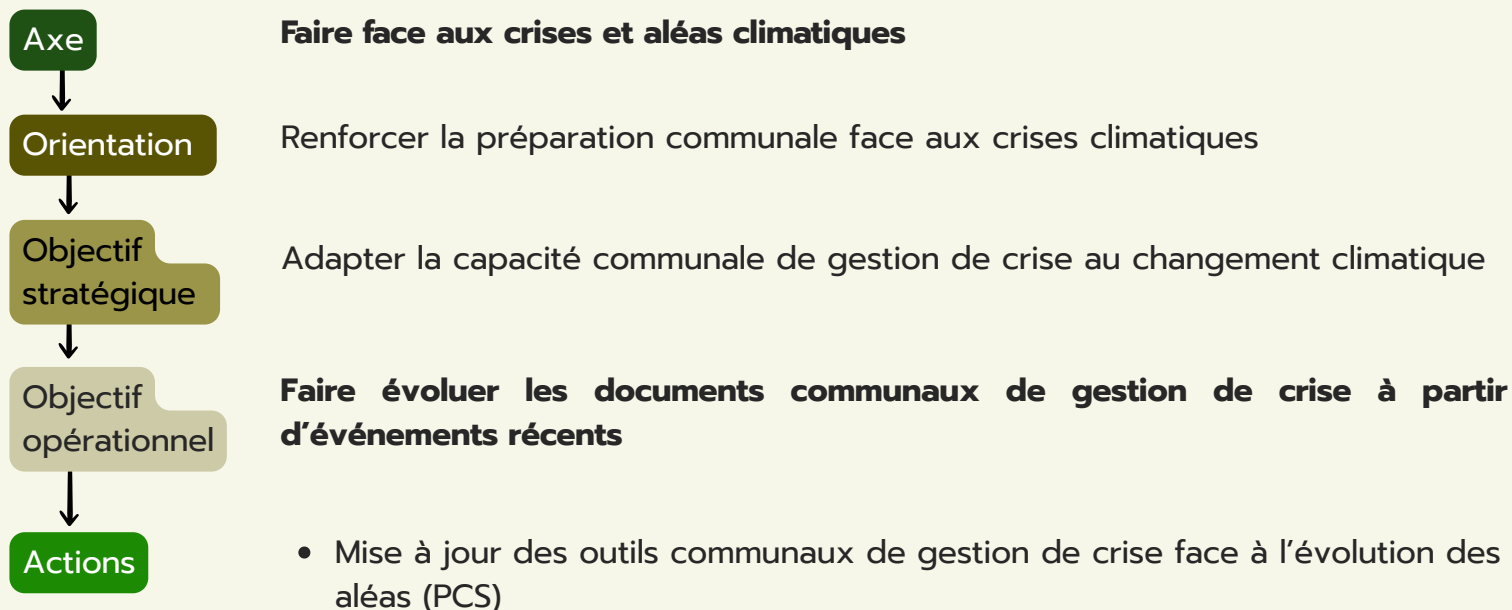
Le diagnostic d'adaptation souligne **le rôle déterminant des espaces naturels et paysagers dans le fonctionnement écologique et climatique du territoire communal**. Les ripisylves, les espaces verts, les sols perméables et les continuités écologiques participent à la régulation thermique, à l'infiltration des eaux pluviales, à la limitation de l'érosion et au maintien de la biodiversité. Ils constituent ainsi des supports essentiels de résilience face à l'intensification des aléas climatiques.

Dans un contexte de stress hydrique accru et de variabilité plus forte des précipitations, **ces espaces jouent un rôle protecteur** qui dépasse leur seule dimension paysagère ou patrimoniale. Le diagnostic met toutefois en évidence **leur fragilisation potentielle**, notamment face aux sécheresses répétées ou à des pratiques de gestion peu adaptées aux évolutions climatiques.

**Préserver et valoriser les espaces naturels comme supports de résilience territoriale répond donc à un enjeu fonctionnel autant qu'identitaire**. Il s'agit d'intégrer pleinement leurs fonctions écologiques dans les politiques communales d'aménagement et de gestion, afin de renforcer la capacité du territoire à absorber les chocs climatiques tout en maintenant la qualité du cadre de vie.

**La mise en place d'une stratégie communale de gestion des espaces verts adaptée au changement climatique, la valorisation de la biodiversité à travers un parcours écologique et l'intégration des continuités écologiques comme solutions fondées sur la nature traduisent cette orientation**. Ces actions permettent d'inscrire durablement la préservation des paysages et des écosystèmes dans une logique d'adaptation, en consolidant à la fois la résilience environnementale et l'identité territoriale de la commune.

### 3/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE



#### Contribution de l'objectif à la résilience de la commune

Le diagnostic d'adaptation au changement climatique met en évidence **une évolution notable des aléas auxquels la commune est exposée** : intensification des inondations et des pluies, sécheresses ponctuelles et vagues de chaleur plus fréquentes et plus longues. **Ces phénomènes s'accumulent avec le changement climatique, rendant les réponses communales actuelles moins efficaces et parfois inadaptées.**

Il apparaît alors nécessaire d'**adapter la capacité de gestion de crise de la commune**. Il s'agit de moderniser les outils existants pour qu'ils intègrent les nouvelles réalités climatiques, de clarifier les procédures et responsabilités, et de garantir une capacité d'anticipation et d'action rapide.

Les actions proposées, notamment **la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la révision des documents de gestion de crise traduisent cette ambition**. Elles permettent de structurer la réponse aux crises, d'anticiper les impacts et de maintenir la qualité de vie dans le village, même en situation d'aléa climatique.

# 3/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE

Axe

## Faire face aux crises et aléas climatiques

Orientation

Renforcer la préparation communale face aux crises climatiques

Objectif stratégique

Renforcer la capacité de pilotage, de décision et d'information de la commune face aux crises climatiques

Objectifs opérationnels

### Renforcer les compétences des élus / agents locaux face à des crises climatiques plus complexes

#### Renforcer l'appui technique et partenarial à la gestion de crise

Actions

- Sensibilisation / formation aux impacts du changement climatique sur l'intensité, la fréquence et la spatialisation des risques
- Exercices collectifs de gestion de crise fondés sur des scénarios climatiques actualisés
- Partage des expertises et bonnes pratiques avec les territoires voisins sur les risques communs
- Identification de citoyens ressources pour la remontée d'informations en situation de crise (compétences/répartition géographique)

## Contribution de l'objectif à la résilience de la commune

Le diagnostic d'adaptation au changement climatique de Saint-Pierre-de-Boëuf met en évidence la **complexité croissante des crises climatiques**, avec des épisodes extrêmes, plus fréquents, et plus intenses, comme l'ont montré les inondations de 2024. **Les élus et agents communaux doivent donc pouvoir prendre des décisions rapides et adaptées, tout en mobilisant efficacement les ressources internes et externes de la commune.**

Renforcer la capacité de pilotage, de décision et d'information vise à répondre à ce besoin. La stratégie repose sur quatre leviers complémentaires : **former les élus et agents** aux impacts du changement climatique sur l'intensité, la fréquence et la localisation des risques ; **organiser des exercices et mises en situation** de crise actualisés aux aléas climatiques ; **partager les expertises** et bonnes pratiques avec les territoires voisins ; et **identifier des citoyens ressources** pour faciliter la remontée d'informations.

Ces actions permettent à la commune d'anticiper, **coordonner et gérer les crises de manière efficace, tout en consolidant la coopération avec les partenaires locaux et en mobilisant les savoir-faire internes et citoyens.**

# 3/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE

Axe

Orientation

Objectif stratégique

Objectif opérationnel

Actions

## Faire face aux crises et aléas climatiques

Construire une culture locale du risque et des solidarités face aux crises climatiques

Sensibiliser aux risques climatiques et aux comportements à adopter

## Rendre l'information sur les risques accessible et actionnable par tous

- Communication ciblée sur les comportements à adopter en période de crise (publics ciblés : écoles, personnes vulnérables...), médias locaux, communication municipale sur le DICRIM
- Chantiers participatifs d'entretien léger des berges et fossés avec les écoles et/ou associations pour sensibiliser au risque inondation par l'action
- Exposition autour des évolutions du risque inondation sur la commune inter-générationnelle

## Contribution de l'objectif à la résilience de la commune

Le diagnostic de Saint-Pierre-de-Bœuf souligne que la **connaissance des risques et des comportements à adopter reste inégale** parmi la population. Certaines informations, même lorsqu'elles existent, ne sont pas suffisamment accessibles ni opérationnelles en situation de crise.

Cet objectif vise à **rendre l'information claire et mobilisable par tous, afin de réduire la vulnérabilité des habitants face aux événements climatiques**. Les actions proposées (communication ciblée, chantiers participatifs avec les écoles et associations, exposition intergénérationnelle sur le risque inondation) permettent d'**allier pédagogie, appropriation et engagement citoyen**. Elles contribuent à **construire une culture partagée du risque**, essentielle pour la résilience collective.

# 3/ PRESENTATION DE LA STRATEGIE

Axe

Orientation

Objectif stratégique

Objectif opérationnel

Actions

## Faire face aux crises et aléas climatiques

Construire une culture locale du risque et des solidarités face aux crises climatiques

Structurer des solidarités de proximité pour protéger les publics vulnérables

## Déployer un dispositif communal de vigilance et d'entraide solidaire

- Identification et suivi des personnes et espaces vulnérables face aux risques climatiques
- Réseau de solidarité face aux crises (citoyens vigilants par rapport à voisins vulnérables)

## Contribution de l'objectif à la résilience de la commune

Le diagnostic met en évidence la **fragilité accrue de certaines populations face aux aléas climatiques, notamment les personnes âgées ou isolées**. Les solidarités informelles existent, mais elles ne sont pas suffisamment organisées pour garantir un accompagnement rapide et efficace de tous les publics vulnérables lors d'événements extrêmes.

Structurer ces solidarités passe par l'**identification et le suivi des personnes et espaces vulnérables**, la mise en place d'un **réseau de vigilance et d'entraide**, et la **mobilisation des habitants volontaires** pour soutenir leurs voisins. Ces mesures permettent d'améliorer la réactivité de la commune face aux crises, de renforcer la cohésion locale et de protéger les publics les plus exposés.

## 4/ CONCLUSION

Face au changement climatique, les collectivités locales sont aujourd'hui en première ligne. **Les communes constituent des échelons essentiels** pour observer les évolutions du climat, anticiper leurs effets et adapter concrètement les territoires. **Saint-Pierre-de-Bœuf n'échappe pas à ces transformations** : évolution du régime des précipitations, intensification des épisodes de chaleur, vulnérabilités liées à l'eau ou encore fragilisation de certains milieux naturels et activités économiques.

Le travail présenté dans ce document propose une **stratégie d'adaptation** pensée à l'échelle et au fonctionnement d'une commune comme Saint-Pierre-de-Bœuf. Elle s'appuie sur un **diagnostic territorial** nourri par l'analyse de données, **l'observation du terrain** et les **échanges avec les acteurs locaux**, permettant d'identifier à la fois les vulnérabilités du territoire et les ressources sur lesquelles la commune peut s'appuyer.

Plus qu'une feuille de route figée, cette stratégie se veut un **outil d'aide à la décision pour la commune**. Elle propose **des pistes d'action hiérarchisées et réalistes, pouvant être mises en œuvre progressivement selon les priorités communales, les moyens disponibles et les opportunités de partenariats**. Adapter le territoire implique en effet d'anticiper dès aujourd'hui des évolutions climatiques qui rendront certains aléas plus fréquents ou plus intenses. Cela suppose parfois de réaliser des aménagements ou d'engager des transformations en amont afin de sécuriser les activités, les espaces de vie et les populations. Dans cette perspective, la question de l'adaptation renvoie également à un enjeu économique : de nombreuses analyses montrent que **le coût de l'inaction est souvent supérieur à celui de l'anticipation et de l'adaptation progressive**.

La période actuelle constitue par ailleurs une **fenêtre d'opportunité pour les collectivités**, grâce au développement à plusieurs échelles de dispositifs d'accompagnement et de financement dédiés à l'adaptation territoriale. Au niveau national par exemple, les **Agences de l'eau** mobilisent ce type de programmes. A l'échelle locale, le **Parc Naturel Régional du Pilat** propose également des initiatives telles que le dispositif Coup de Pouce Climat et va déployer prochainement un **Appel à Projets pour les petits projets d'adaptation communaux**. Se saisir de ces opportunités peut permettre d'engager dès aujourd'hui des premières actions et de structurer progressivement une trajectoire d'adaptation adaptée au territoire.

**L'adaptation peut ainsi devenir un véritable projet de territoire**. En mobilisant les acteurs économiques, les associations et les habitants, elle contribue à préserver ce qui fait aujourd'hui la qualité de vie et l'identité de Saint-Pierre-de-Bœuf : son lien au Rhône, ses paysages, ses activités locales et la vitalité de sa vie de village.

# ANNEXE N° 1

## LISTE DES 22 FICHES ACTIONS

### Action 1 : Plan de lutte contre l'érosion des sols viticoles co-construit avec les vignerons

<b>Hiérarchisation</b>	2
<b>Temporalité</b>	Moyen terme (diagnostic puis mise en œuvre progressive)
<b>Enjeux concernés</b>	EAU / ACTEURS / PATRIMOINE

**Contexte :** L'intensification des épisodes de pluies intenses liée au changement climatique accroît les phénomènes d'érosion et de ruissellement sur les parcelles viticoles. Ces dynamiques fragilisent les sols, affectent la productivité et peuvent générer des impacts en aval (coulées de boue, dépôts sur voirie et dans les lits des cours d'eau, pression sur les milieux aquatiques).

La viticulture constitue une activité économique structurante pour le territoire. L'adaptation des pratiques culturelles représente un levier de résilience à la fois économique et environnemental.

#### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire l'érosion et le ruissellement issus des parcelles viticoles.</li> <li>Limiter les impacts sur les sols, la ressource en eau et les espaces habités.</li> <li>Sécuriser les conditions d'exploitation face à l'évolution des aléas climatiques.</li> <li>Renforcer la résilience de la filière viticole locale.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un diagnostic partagé des zones à risque (cartographie des secteurs sensibles, ruissellement, pentes).</li> <li>Organiser des ateliers de co-construction avec les viticulteurs pour identifier les solutions adaptées au contexte local.</li> <li>Élaborer un plan d'actions : enherbement, implantation de haies, aménagements limitant le ruissellement, adaptation des pratiques culturelles.</li> <li>Mobiliser les partenaires techniques (PNR, syndicat de rivière, chambre d'agriculture...) et identifier les dispositifs de financement.</li> <li>Mettre en œuvre progressivement les mesures et suivre leurs effets.</li> <li>Évaluer et ajuster le plan en fonction des retours d'expérience.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Accompagner l'adaptation au changement climatique des activités économiques locales</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Réduire les vulnérabilités des activités économiques exposées face aux aléas climatiques</p>

#### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (rôle de coordination et d'impulsion)
<b>Partenaires</b>	Viticulteurs, PNR (pôle développement et transitions), syndicat de rivière, chambre d'agriculture, acteurs techniques compétents
<b>Publics cibles</b>	Exploitants viticoles

#### Indicateurs de suivi

- Diagnostic et cartographie des zones sensibles réalisés
- Nombre de viticulteurs impliqués
- Surface de parcelles engagées dans des pratiques limitant l'érosion
- Nombre de haies implantées / surfaces enherbées
- Évolution des zones d'érosion identifiées

## Action 2 : Réaliser un diagnostic de résilience climatique de la Base de Loisirs Eaux Vives

<b>Hiérarchisation</b>	1
<b>Temporalité</b>	Court – moyen terme (diagnostic puis plan d'actions progressif)
<b>Enjeux concernés</b>	EAU / CHALEUR / PATRIMOINE

**Contexte:** La Base de Loisirs Eaux Vives est directement dépendante des conditions hydrologiques du Rhône et exposée aux évolutions climatiques : variabilité accrue des débits, épisodes de crues, périodes d'étiage, fortes chaleurs impactant la fréquentation et les conditions d'exploitation. Ces évolutions peuvent affecter la viabilité économique, la sécurité des usagers et l'attractivité touristique du site et ainsi du village.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la vulnérabilité de l'équipement aux évolutions des débits du Rhône et aux épisodes de chaleur.</li> <li>Identifier les risques d'interruption d'activité, de dégradation des infrastructures ou de baisse de fréquentation.</li> <li>Définir des pistes d'adaptation technique, organisationnelle et économique.</li> <li>Anticiper l'évolution de l'offre touristique dans un contexte climatique changeant.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les données hydrologiques et climatiques (débits, crues, étiages, vagues de chaleur).</li> <li>Identifier les points sensibles de l'équipement.</li> <li>Évaluer la dépendance économique aux conditions climatiques (saisonnalité, pics de chaleur, contraintes hydrauliques).</li> <li>Formuler des recommandations : diversification des activités, adaptation des aménagements, protocoles en cas d'aléas extrêmes, ajustement des périodes d'ouverture.</li> <li>Intégrer les conclusions dans la stratégie de gestion et d'investissement du site.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Accompagner l'adaptation au changement climatique des activités économiques locales</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Réduire les vulnérabilités des activités économiques exposées face aux aléas climatiques</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	CCPR / Base Eaux Vives
<b>Partenaires</b>	Commune, experts hydrauliques, gestionnaires du Rhône, services de l'État, acteurs touristiques locaux.
<b>Publics cibles</b>	Gestionnaires du site, usagers, acteurs touristiques, visiteurs.

### Indicateurs de suivi

- Diagnostic de résilience réalisé
- Plan d'actions formalisé
- Intégration des recommandations dans la gestion ou les investissements futurs
- Suivi des périodes d'interruption ou d'adaptation de l'activité

## Action 3 : Valoriser dans la communication communale les pratiques économiques contribuant à l'adaptation climatique

Hiérarchisation	3
Temporalité	Court – moyen terme (intégration progressive dans la communication existante)
Enjeux concernés	PATRIMOINE / ACTEURS

**Contexte:** Plusieurs acteurs économiques locaux (tourisme, artisanat, agriculture, services) mettent déjà en œuvre des pratiques contribuant à l'adaptation climatique : gestion économe de l'eau, aménagements favorisant le confort d'été, diversification d'activités, valorisation de ressources locales, sobriété énergétique.

Ces initiatives restent peu visibles alors qu'elles participent à la résilience territoriale et à l'identité locale.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer une image territoriale cohérente avec les enjeux climatiques.</li> <li>• Mettre en lumière les pratiques économiques locales favorables à l'adaptation.</li> <li>• Encourager l'émulation entre acteurs et diffuser les bonnes pratiques.</li> <li>• Concilier attractivité économique, identité locale et transition climatique.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer un volet "économie et adaptation" dans les supports existants (site internet, bulletin municipal, réseaux sociaux).</li> <li>• Réaliser des portraits d'acteurs engagés (articles, interviews, reportages courts).</li> <li>• Valoriser les initiatives lors d'événements locaux (forum, marché, fête communale).</li> <li>• Créer une rubrique dédiée ou un label informel "initiative locale pour l'adaptation".</li> <li>• Relayer les démarches engagées à l'échelle intercommunale ou via les partenaires (CCPR, PNR).</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Accompagner l'adaptation au changement climatique des activités économiques locales</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Concilier attractivité économique, identité locale et adaptation climatique</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (communication / élus référents)
<b>Partenaires</b>	Acteurs économiques locaux, intercommunalité, PNR (pôles Médiations et développement et transitions) associations professionnelles.
<b>Publics cibles</b>	Habitants, visiteurs, acteurs économiques.

### Indicateurs de suivi

- Nombre de supports ou contenus produits
- Intégration des supports dans la communication municipale
- Retours / participation des acteurs économiques

## Action 4 : Mise en place d'un dispositif d'orientation et d'accompagnement des porteurs de projets d'adaptation

<b>Hiérarchisation</b>	3
<b>Temporalité</b>	Court – moyen terme (mise en place progressive, adossée aux dispositifs existants)
<b>Enjeux concernés</b>	PATRIMOINE / ACTEURS

**Contexte:** Les acteurs économiques locaux (tourisme, artisanat, agriculture, services) sont exposés aux impacts du changement climatique mais disposent souvent de peu de ressources pour identifier les aides techniques et financières existantes.

La complexité des dispositifs (Agence de l'Eau, Région, ADEME, Europe...) constitue un frein au passage à l'action.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter le passage à l'action des professionnels souhaitant engager une démarche d'adaptation.</li> <li>Simplifier l'accès à l'information et aux financements extérieurs.</li> <li>Mettre en réseau les porteurs de projets avec les interlocuteurs compétents.</li> <li>Fédérer les acteurs économiques autour d'une dynamique d'adaptation locale.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un point de contact communal (référént élu ou agent) pour orienter les porteurs de projets.</li> <li>Élaborer une fiche synthétique des dispositifs mobilisables (Agence de l'Eau, Région, ADEME, etc.).</li> <li>Organiser, en lien avec le PNR et la CCPR, une réunion d'information annuelle sur les aides disponibles.</li> <li>Assurer un rôle de relais vers les partenaires techniques et financeurs.</li> </ul> <p>Identifier et valoriser les projets accompagnés pour encourager l'émulation</p>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Accompagner l'adaptation au changement climatique des activités économiques locales</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Fédérer les acteurs</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	PNR (pôles développement et transitions et urbanisme), CCPR (pôle développement économique, accompagnement des porteurs de projets), Agence de l'Eau, Région, ADEME, chambres consulaires.
<b>Publics cibles</b>	Professionnels et acteurs économiques exposés aux aléas climatiques.

### Indicateurs de suivi

- Nombre de sollicitations reçues
- Nombre d'orientations réalisées vers des partenaires ou financeurs
- Nombre de projets accompagnés ou ayant mobilisé un financement
- Participation aux réunions d'information

## Action 5 : Chantier de désimperméabilisation et de renaturation de la cour d'école

Hiérarchisation	2
Temporalité	Court terme (projet programmé) + valorisation dans la durée
Enjeux concernés	CHALEUR / EAU

**Contexte** : L'augmentation des épisodes de fortes chaleurs et des pluies intenses renforce l'inconfort thermique et le ruissellement sur les surfaces fortement imperméabilisées.

Le projet déjà prévu de réaménagement de la cour d'école constitue une opportunité d'intégrer des solutions d'adaptation concrètes (ombrage, infiltration, végétalisation) et de rendre visible l'engagement communal.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs.</li> <li>• Favoriser l'infiltration des eaux pluviales et limiter le ruissellement.</li> <li>• Faire de la cour un exemple reproductible d'aménagement adapté au climat futur.</li> <li>• Sensibiliser les usagers aux enjeux eau / chaleur à travers un projet concret.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer explicitement des objectifs d'adaptation climatique dans le projet (désimperméabilisation, plantations, sols perméables, ombrage).</li> <li>• Documenter les aménagements réalisés (avant/après, surfaces traitées, bénéfices attendus).</li> <li>• Installer un support simple de valorisation (panneau explicatif ou article dédié).</li> <li>• Associer l'école à la compréhension des aménagements réalisés (temps pédagogique ponctuel, plantation participative).</li> <li>• Capitaliser sur ce projet pour inspirer d'autres espaces communaux.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe</b> : Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation</b> : Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique</p> <p><b>Objectif stratégique</b> : Améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	École, services techniques, financeurs éventuels
<b>Publics cibles</b>	Élèves, personnel scolaire, familles, habitants

### Indicateurs de suivi

- Surface désimperméabilisée
- Nombre d'arbres ou dispositifs végétalisés installés
- Intégration explicite des objectifs climatiques dans le projet
- Supports de valorisation produits

# Action 6 : Analyse des zones de surchauffe et des publics exposés à la chaleur

Hiérarchisation	1
Temporalité	Court terme (analyse initiale) + actualisation périodique
Enjeux concernés	CHALEUR

**Contexte** : L'intensification des épisodes de fortes chaleurs accroît les risques sanitaires et l'inconfort thermique, notamment pour les publics vulnérables.

La commune dispose d'espaces plus ou moins minéralisés et de populations potentiellement exposées (personnes âgées, enfants, habitants de logements mal isolés).

Une analyse simple et ciblée permet d'orienter les actions d'adaptation (ombrage, végétalisation, lieux de fraîcheur).

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les espaces publics et équipements susceptibles de constituer des zones de surchauffe.</li> <li>• Repérer les publics les plus exposés ou vulnérables.</li> <li>• Hiérarchiser les secteurs nécessitant une action prioritaire.</li> <li>• Appuyer les décisions d'aménagement et de gestion de crise.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les données existantes (cartographies intercommunales, données Météo-France, retours d'expérience canicule).</li> <li>• Réaliser un repérage communal simple : espaces très minéralisés, absence d'ombre, équipements sensibles.</li> <li>• Croiser avec les données disponibles sur les publics fragiles (CCAS, registre canicule, proximité EHPAD / école...).</li> <li>• Produire une cartographie synthétique interne identifiant les zones et publics prioritaires.</li> <li>• Intégrer les résultats dans les futurs projets d'aménagement et dans le PCS.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe</b> : Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation</b> : Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique</p> <p><b>Objectif stratégique</b> : Améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	CCPR (si données disponibles, aménagement du territoire et habitat), PNR (pôle urbanisme), services techniques, CCAS
<b>Publics cibles</b>	Élus, services communaux

## Indicateurs de suivi

- Cartographie synthétique produite
- Zones prioritaires identifiées et hiérarchisées
- Intégration et prise en compte des résultats dans les projets communaux

## Action 7 : Concertation citoyenne et arbitrages sur la végétalisation du centre-bourg

Hierarchisation	2
Temporalité	Moyen terme (concertation puis mise en œuvre progressive)
Enjeux concernés	CHALEUR / ACTEURS

**Contexte :** L'augmentation des températures et des épisodes de fortes chaleurs accentue les phénomènes d'îlots de chaleur, notamment dans les espaces minéralisés du centre-bourg. La végétalisation constitue un levier majeur d'amélioration du confort climatique, mais implique des arbitrages sur les usages (stationnement, circulation, espace public).

Une démarche de concertation permet de co-construire les choix d'aménagement, d'anticiper les tensions et de favoriser l'appropriation des transformations.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs.</li> <li>Lutter contre les îlots de chaleur dans le centre-bourg.</li> <li>Co-construire les choix d'aménagement avec les habitants.</li> <li>Favoriser l'appropriation collective des projets de transformation.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser élus et agents aux enjeux des îlots de chaleur et de fraîcheur (intervention d'un partenaire technique comme le PNR).</li> <li>Élaborer un scénario de végétalisation du centre-bourg (désimperméabilisation, plantations, évolution du stationnement, permis de végétaliser).</li> <li>Organiser une réunion publique d'information et de sensibilisation.</li> <li>Mettre en place des ateliers participatifs sur les usages et les besoins (stationnement, mobilités, espaces de convivialité).</li> <li>Procéder à un arbitrage politique éclairé et lancer une phase d'expérimentation.</li> <li>Évaluer les effets et ajuster si nécessaire.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	Agents techniques, PNR du Pilat (expertise), CCPR si mobilisation, habitants du centre-bourg, Agence de l'eau (financement)
<b>Publics cibles</b>	Habitants, commerçants, usagers du centre-bourg

### Indicateurs de suivi

- Organisation des réunions et ateliers de concertation
- Taux de participation
- Validation politique d'un scénario de végétalisation
- Surface désimperméabilisée / végétalisée
- Intégration de dispositifs favorisant la fraîcheur
- Évaluation qualitative du confort d'usage

# Action 8 : Diversification des usages de la Base de Loisirs Eaux Vives pour améliorer le confort climatique

<b>Hiérarchisation</b>	2
<b>Temporalité</b>	Moyen terme (lancement du projet) - long terme (réalisation progressive)
<b>Enjeux concernés</b>	CHALEUR - EAU - PATRIMOINE

**Contexte** : L'intensification des épisodes de fortes chaleurs implique de penser à créer des espaces de fraîcheur, accessible à tous, adaptés aux usages des habitants. La Base de Loisirs Eaux Vives constitue un espace important de fraîcheur et de sociabilité, situé stratégiquement à proximité du centre-bourg et accueille un large public.

Dans un contexte climatique changeant, la diversification des usages peut renforcer son rôle d'espace refuge en période chaude, améliorer le confort des usagers et consolider son attractivité à l'échelle intercommunale, là où l'absence d'adaptation pourrait la fragiliser.

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le confort climatique des usagers en période de forte chaleur pour en faire un véritable refuge de fraîcheur.</li> <li>Diversifier les usages pour adapter le site aux évolutions climatiques et consolider son attractivité</li> <li>Envisager l'ouverture et la diversification des usages de la Base de Loisirs, notamment la baignade</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des aménagements favorisant l'ombre et le confort (zones ombragées, végétalisation complémentaire, mobiliers adaptés).</li> <li>Diversifier les activités compatibles avec les épisodes chauds (espaces de détente ombragés, animations en horaires adaptés, aires de pique-nique...).</li> <li>Ajuster les périodes et modalités d'ouverture en fonction des épisodes climatiques.</li> <li>Intégrer ces orientations dans la stratégie de gestion du site portée par la CCPR.</li> <li>Etudier la faisabilité de mettre en place une zone de baignade dans le Rhône, ouverte à tous.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe</b> : Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation</b> : Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique</p> <p><b>Objectif stratégique</b> : Améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	CCPR / Gestionnaires de la Base Eaux Vives / Commune
<b>Partenaires</b>	Commune, services techniques, acteurs touristiques, experts mobilisable pour la question de la baignade dans le Rhône
<b>Publics cibles</b>	Habitants, familles, visiteurs, usagers du site

## Indicateurs de suivi

- Aménagements améliorant le confort thermique réalisés
- Diversification effective des usages ou activités proposées
- Intégration explicite du volet "confort climatique" dans la gestion du site
- Continuité du fonctionnement et de la fréquentation du site en période chaude
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la remise en place de la baignade dans le Rhône

## Action 9 : Relais et valorisation des dispositifs d'accompagnement à la rénovation et à l'adaptation du parc privé

<b>Hiérarchisation</b>	3
<b>Temporalité</b>	Moyen terme (animation annuelle et communication continue)
<b>Enjeux concernés</b>	CHALEUR / ACTEURS

**Contexte :** L'adaptation du parc de logements privés constitue un levier majeur pour améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs. Des dispositifs d'accompagnement et de financement existent déjà, notamment à l'échelle départementale et régionale, mais restent parfois peu identifiés par les habitants.

Dans une petite commune, le rôle principal consiste à rendre ces dispositifs lisibles, accessibles et mobilisables, en orientant efficacement les habitants vers les acteurs compétents.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser et valoriser les dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique et à l'adaptation de l'habitat existants.</li> <li>• Encourager la rénovation thermique du parc de logements privés.</li> <li>• Construire un réseau d'acteurs (institutionnels, financiers, techniques,...) mobilisables par la commune et les habitants.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place de la communication municipale (numérique, bulletin municipal, affichage) pour sensibiliser aux enjeux de rénovation face aux risques climatiques (chaleur, santé, précarité énergétique)</li> <li>• Mettre à disposition une page dédiée synthétisant les aides existantes et orientant vers les structures d'accompagnement (ex : dispositifs départementaux, opérateurs spécialisés...).</li> <li>• Organiser une "Semaine de la rénovation" ou un temps annuel d'information réunissant habitants et acteurs compétents.</li> <li>• Relayer les permanences existantes à l'échelle intercommunale.</li> <li>• Participer à des réseaux régionaux ou partenaires (type AURA-EE) pour bénéficier de retours d'expérience et modèles reproductibles.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Améliorer le confort climatique et réduire l'exposition aux fortes chaleurs</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	Structures d'accompagnement à la rénovation (départementales / régionales...), PNR (pôle urbanisme), acteurs du bâtiment, réseau régional énergie-environnement, CCPR (pôle aménagement du territoire et habitat)
<b>Publics cibles</b>	Propriétaires , bailleurs privés, habitants

### Indicateurs de suivi

- Nombre de supports de communication diffusés
- Organisation d'un temps annuel dédié à la rénovation
- Nombre de sollicitations ou d'orientations vers les dispositifs partenaires
- Participation des acteurs aux événements organisés

# Action 10 : Élaborer une stratégie communale de gestion résiliente des espaces verts

Hiérarchisation	1
Temporalité	Moyen terme (formalisation puis mise en œuvre progressive)
Enjeux concernés	CHALEUR / PATRIMOINE

**Contexte :** L'augmentation des températures, les épisodes de sécheresse et le stress hydrique fragilisent les espaces verts communaux.

Ces espaces jouent pourtant un rôle essentiel dans la régulation thermique, l'infiltration de l'eau, la qualité paysagère et le cadre de vie.

Adapter leur gestion est un levier concret de résilience territoriale.

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les pratiques de gestion des espaces verts aux conditions climatiques futures.</li> <li>• Maintenir et renforcer les fonctions de fraîcheur et de régulation hydrique.</li> <li>• Préserver le patrimoine arboré communal face au stress climatique.</li> <li>• Optimiser les ressources (eau, entretien) dans un contexte de contraintes accrues.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un état des lieux simplifié du patrimoine végétal communal (essences, vulnérabilités, besoins en eau).</li> <li>• Adapter progressivement les essences lors des renouvellements (espèces plus résistantes à la chaleur et à la sécheresse).</li> <li>• Développer des pratiques résilientes : gestion différenciée, paillage, limitation de l'arrosage, diversification végétale.</li> <li>• Prioriser la préservation des espaces jouant un rôle clé de fraîcheur (places arborées, abords d'équipements).</li> <li>• Formaliser ces orientations dans une note interne servant de référence aux services techniques.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Préserver les espaces naturels et paysagers comme supports de résilience territoriale</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (services techniques / élus référents)
<b>Partenaires</b>	PNR (pôles développement et transitions, et biodiversité, forêt, eau), CCPR (services techniques)
<b>Publics cibles</b>	Services techniques, élus

## Indicateurs de suivi

- Formalisation d'une stratégie ou d'un guide interne de gestion
- Part des nouvelles plantations adaptées aux conditions climatiques futures
- Évolution des pratiques d'arrosage / gestion différenciée
- Maintien ou augmentation des surfaces végétalisées stratégiques

# Action 11 : Création d'un parcours écologique de valorisation de la biodiversité communale

<b>Hiérarchisation</b>	2
<b>Temporalité</b>	Moyen - long terme
<b>Enjeux concernés</b>	PATRIMOINE

**Contexte :** Les espaces naturels et paysagers communaux constituent des supports essentiels de résilience (régulation thermique, infiltration de l'eau, biodiversité). Ils abritent également une biodiversité locale riche et diversifiée.

Leur valorisation permet à la fois de renforcer l'identité locale et de sensibiliser aux enjeux d'adaptation au changement climatique.

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser la biodiversité et les milieux naturels présents sur la commune.</li> <li>• Sensibiliser aux fonctions écologiques (ombre, fraîcheur, cycle de l'eau, continuités écologiques).</li> <li>• Mettre en lumière le rôle des espaces naturels comme supports de résilience territoriale.</li> <li>• Renforcer le lien entre habitants et patrimoine naturel local.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier un itinéraire existant (chemin, bord de rivière, parc, sentier) support du parcours dans des milieux remarquables de la commune.</li> <li>• Installer une signalétique légère (panneaux ou supports numériques) expliquant les milieux, les espèces et leur rôle face au climat.</li> <li>• Intégrer une dimension pédagogique adaptée aux scolaires.</li> <li>• Associer le PNR ou des partenaires naturalistes pour le contenu scientifique (ABC - Atlas de la Biodiversité Communale).</li> <li>• Valoriser le parcours dans les supports de communication communaux.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Préserver les espaces naturels et paysagers comme supports de résilience territoriale</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	PNR (pôles biodiversité, forêt, eau, et médiations), associations naturalistes, école, CCPR
<b>Publics cibles</b>	Habitants, scolaires, visiteurs

## Indicateurs de suivi

- Parcours écologique créé
- Actions de sensibilisation organisées
- Fréquentation estimée du parcours et retours d'expériences

# Action 12 : Valorisation et renforcement des Trames Vertes et Bleues comme solutions fondées sur la nature pour l'adaptation

Hiérarchisation	2
Temporalité	Moyen - long terme
Enjeux concernés	PATRIMOINE

**Contexte :** La commune est exposée à l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs et à l'intensification du ruissellement lors des pluies intenses. Le renforcement des continuités écologiques permet :

- d'améliorer l'infiltration de l'eau et de limiter les écoulements rapides,
- de réduire localement les effets d'îlots de chaleur,
- de favoriser la mobilité des espèces face au réchauffement,
- d'améliorer le cadre de vie et l'attractivité paysagère

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver et restaurer les corridors écologiques existants (ripisylves, haies, prairies, zones humides).</li> <li>• Intégrer systématiquement la logique de continuités écologiques dans les projets d'aménagement communaux.</li> <li>• Mobiliser les solutions fondées sur la nature comme outil multifonctionnel (biodiversité, gestion de l'eau, confort thermique).</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et cartographier les continuités écologiques prioritaires à l'échelle communale (en s'appuyant sur les documents existants : TVB du SCOT/PNR, PLU, études hydrauliques).</li> <li>• Préserver les linéaires végétalisés existants (haies, berges, boisements) dans les documents d'urbanisme et les projets communaux.</li> <li>• Engager des actions ponctuelles de renaturation : plantations de haies, désimperméabilisation ciblée, restauration de berges, maintien de prairies naturelles.</li> <li>• Intégrer des critères "TVB et adaptation" dans les futurs projets (voirie, équipements, espaces publics).</li> <li>• Sensibiliser les habitants (jardins favorables à la biodiversité, gestion différenciée, plantations adaptées au climat futur).</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Construire une résilience au quotidien</p> <p><b>Orientation :</b> Adapter le cadre de vie et les espaces du quotidien au changement climatique</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Préserver les espaces naturels et paysagers comme supports de résilience territoriale</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	Syndicat de rivière, PNR (pôle biodiversité, forêt, eau), intercommunalité, associations naturalistes, Département, agriculteurs locaux.

## Indicateurs de suivi

- Linéaire de haies plantées ou préservées
- Surface désimperméabilisée ou renaturée
- Nombre de projets communaux intégrant un volet TVB
- Actions de sensibilisation réalisées

# Action 13 : Mise à jour des outils communaux de gestion de crise face à l'évolution des aléas climatiques

Hiérarchisation	1
Temporalité	Court – moyen terme (révision initiale puis actualisation régulière)
Enjeux concernés	EAU / CHALEUR / ACTEURS

**Contexte :** L'évolution du changement climatique modifie l'intensité et la fréquence des aléas (épisodes de fortes chaleurs, sécheresses, tensions sur la ressource en eau, pluies intenses). Les outils existants de gestion de crise doivent intégrer ces nouveaux paramètres afin d'améliorer l'anticipation, la coordination et la protection des populations

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les outils communaux existants (notamment le Plan Communal de Sauvegarde – PCS) au nouveau régime de risques.</li> <li>• Intégrer explicitement les scénarios climatiques locaux (chaleur extrême, pénurie d'eau, événements pluvieux intenses).</li> <li>• Clarifier les rôles et procédures en cas d'événements liés aux enjeux EAU et CHALEUR.</li> <li>• Renforcer la culture du risque au sein de la collectivité.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un diagnostic rapide des vulnérabilités communales face aux risques climatiques (population fragile, équipements sensibles, zones exposées).</li> <li>• Mettre à jour le PCS en intégrant des fiches réflexes spécifiques "canicule", "tension sur la ressource en eau", "pluies intenses/crués".</li> <li>• Actualiser l'annuaire de crise (contacts partenaires, services de secours, intercommunalité, syndicats d'eau).</li> <li>• Prévoir une mise à jour périodique (tous les 3 à 5 ans ou après événement majeur).</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation :</b> Renforcer la préparation communale face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Adapter la capacité communale de gestion de crise au changement climatique</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (Maire / référent gestion de crise / agents)
<b>Partenaires</b>	Intercommunalité, Préfecture, SDIS, ARS (pour canicule), syndicats d'eau, Syndicat de rivière.
<b>Publics cibles</b>	Elus, agents communaux, membres de la cellule de crise.

## Indicateurs de suivi

- PCS mis à jour intégrant explicitement les enjeux climatiques
- Nombre d'exercices ou simulations réalisés
- Annuaire de crise actualisé
- Désignation formalisée des référents crise

# Action 14 : Sensibilisation et formation des élus et agents aux impacts du changement climatique sur les risques

<b>Hierarchisation</b>	1
<b>Temporalité</b>	Court – moyen terme (révision initiale puis actualisation régulière)
<b>Enjeux concernés</b>	EAU / CHALEUR / ACTEURS

**Contexte :** Le changement climatique modifie l'intensité, la fréquence et la spatialisation des aléas (chaleurs extrêmes, tensions sur l'eau, pluies intenses, crues). Ces évolutions nécessitent une montée en compétence des élus et agents pour mieux anticiper, décider et communiquer en situation de crise.  
 Une préparation adaptée repose d'abord sur une compréhension partagée des nouveaux risques et de leurs implications locales.

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acculturer les élus et agents aux effets locaux du changement climatique.</li> <li>• Comprendre l'évolution des aléas (EAU / CHALEUR) et leurs impacts opérationnels.</li> <li>• Renforcer la capacité de pilotage, de décision et d'information en situation de crise.</li> <li>• Développer une culture commune du risque climatique au sein de la collectivité.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une session de sensibilisation sur les impacts climatiques locaux et leurs conséquences opérationnelles.</li> <li>• Mobiliser des partenaires techniques pour intervenir.</li> <li>• Intégrer un module spécifique "climat et gestion de crise" lors des formations PCS ou exercices de simulation.</li> <li>• Produire un support synthétique interne (note ou fiche mémo) sur les évolutions attendues des risques locaux.</li> <li>• Participer aux formations proposées à l'échelle intercommunale ou départementale.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Faire face aux crises et aux aléas climatiques  <b>Orientation :</b> Renforcer la préparation communale face aux crises climatiques  <b>Objectif stratégique :</b> Adapter la capacité communale de gestion de crise au changement climatique</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (Maire / référent gestion de crise / agents)
<b>Partenaires</b>	PNR (pôle médiations), Syndicat des 2 Rivières
<b>Publics cibles</b>	Elus, agents communaux, membres de la cellule de crise.

## Indicateurs de suivi

- Nombre de sessions de sensibilisation organisées / nombre d'élus-agents formés et sensibilisés
- Production d'un support interne de référence
- Intégration du volet climatique dans les exercices de crise

## Action 15 : Tester collectivement des situations de crise actualisées (exercices et mises en situation)

Hiérarchisation	3
Temporalité	Court terme (premier exercice) puis récurrence régulière
Enjeux concernés	EAU / CHALEUR / ACTEURS

**Contexte :** Le changement climatique entraîne des aléas plus fréquents, plus intenses et parfois plus rapides (crues éclairs, pluies intenses, canicules prolongées). La gestion de crise communale doit être régulièrement testée et ajustée pour garantir sa pertinence face à ces nouveaux scénarios.

Les exercices de simulation permettent d'améliorer le pilotage, de clarifier les rôles, de tester les circuits d'alerte et de renforcer la coordination entre élus, agents et partenaires, tout en diffusant une culture du risque partagée.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter la gestion communale de crise à l'évolution des aléas climatiques.</li> <li>Renforcer la capacité de pilotage et de prise de décision en situation d'urgence.</li> <li>Tester les procédures existantes (PCS, réseaux de solidarité, remontées d'informations).</li> <li>Consolider une culture locale du risque et de la coordination.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir des scénarios actualisés (crue rapide, pluies intenses, canicule...) intégrant les vulnérabilités locales.</li> <li>Préparer l'exercice : clarification des rôles, mobilisation des élus, agents et partenaires, information préalable si nécessaire.</li> <li>Réaliser la mise en situation : activation des circuits d'alerte, coordination interne, mobilisation symbolique des dispositifs.</li> <li>Associer les réseaux locaux (citoyens ressources, réseau de solidarité) pour tester la remontée d'informations.</li> <li>Organiser un débriefing collectif et formaliser un retour d'expérience.</li> <li>Mettre à jour les outils communaux et programmer un nouvel exercice.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation :</b> Renforcer la préparation communale face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Renforcer la capacité de pilotage, de décision et d'information de la commune face aux crises climatiques</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (Maire / référent gestion de crise / agents)
<b>Partenaires</b>	Élus et agents municipaux, réseaux de solidarité, citoyens volontaires, SDIS et services compétents,
<b>Publics cibles</b>	Élus, agents, partenaires locaux, citoyens impliqués (Réseau de solidarité et citoyens ressources)

### Indicateurs de suivi

- Organisation d'exercices de gestion de crise
- Taux de participation des élus, agents et partenaires
- Production d'un retour d'expérience formalisé
- Mise à jour effective des procédures et outils communaux (PCS, fiches réflexes, annuaires)

# Action 16 : Partage d'expertises et de retours d'expérience avec les territoires voisins

<b>Hiérarchisation</b>	1
<b>Temporalité</b>	Court – moyen terme (temps d'échanges réguliers après événements majeurs)
<b>Enjeux concernés</b>	ACTEURS

**Contexte :** Les épisodes récents (notamment octobre 2024) ont montré que les aléas climatiques touchent plusieurs communes d'un même bassin de vie de manière plus ou moins hétérogènes. Face à l'intensification des risques (crues, pluies intenses, chaleur), la capitalisation des retours d'expérience et la mutualisation des bonnes pratiques constituent un levier essentiel pour renforcer la préparation communale, en particulier pour une petite collectivité disposant de moyens limités.

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capitaliser les retours d'expérience des communes voisines touchées plus fortement par des événements récents.</li> <li>Mutualiser les bonnes pratiques en matière de gestion de crise (organisation, communication, coordination).</li> <li>Renforcer l'appui technique et partenarial à la gestion des risques communs.</li> <li>Améliorer la capacité de pilotage et de décision en situation d'aléa.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer ou initier un temps d'échange intercommunal post-événement (retour d'expérience).</li> <li>S'appuyer sur l'expertise du PNR, du Syndicat des 3 Rivières et de la CCPR pour analyser les points forts et les difficultés rencontrées.</li> <li>Formaliser une synthèse simple des enseignements utiles pour la commune (fiche interne).</li> <li>Identifier des pistes d'amélioration communes (communication, coordination, outils).</li> <li>Maintenir un lien régulier avec les communes voisines exposées aux mêmes risques.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation :</b> Renforcer la préparation communale face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Renforcer la capacité de pilotage, de décision et d'information de la commune face aux crises climatiques</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	CCPR (élus et techniciens), Communes voisines
<b>Publics cibles</b>	Élus, agents communaux, membres de la cellule de crise

## Indicateurs de suivi

- Temps d'échange organisé suite à des événements marquants auxquels la commune participe
- Production d'une synthèse de retour d'expérience
- Intégration des enseignements dans les outils communaux (PCS, procédures)

## Action 17 : Identification et mobilisation de citoyens "ressources" pour la remontée d'informations en situation de crise

Hiérarchisation	3
Temporalité	Court - moyen terme (identification initiale puis actualisation)
Enjeux concernés	ACTEURS

**Contexte :** En situation de crise climatique (crue, fortes pluies, canicule), la circulation rapide de l'information est essentielle.

Dans une petite commune, la connaissance fine du terrain par certains habitants (répartition géographique, vigilance locale, compétences spécifiques) constitue un atout pour améliorer la remontée d'informations et l'anticipation des difficultés. L'éclatement de l'habitat (centre-bourg / hameaux) entraîne des expositions différenciées selon les secteurs (dans le temps et en intensité) et complexifie les remontées d'informations en situation de crise.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des habitants volontaires pouvant relayer ou faire remonter des informations en situation d'aléa.</li> <li>• Couvrir de manière équilibrée les différents secteurs géographiques de la commune.</li> <li>• Mobiliser des compétences utiles si disponibles (secourisme, expertise technique, connaissance des zones sensibles).</li> <li>• Renforcer la capacité d'alerte et de coordination de la commune en complément des dispositifs officiels.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer un appel à volontaires (habitants, associations locales).</li> <li>• Identifier les secteurs stratégiques nécessitant une veille particulière.</li> <li>• Formaliser une liste de citoyens ressources intégrée au PCS (coordonnées, périmètre d'intervention).</li> <li>• Informer et former les volontaires sur leur rôle (remontée d'informations, pas d'intervention de secours).</li> <li>• Actualiser régulièrement la liste et rappeler le cadre d'intervention.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation :</b> Renforcer la préparation communale face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Renforcer la capacité de pilotage, de décision et d'information de la commune face aux crises climatiques</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	Réseaux citoyens sur le territoire
<b>Publics cibles</b>	Habitants volontaires, élus, cellule de crise

### Indicateurs de suivi

- Nombre de citoyens ressources identifiés
- Répartition géographique couverte
- Intégration du dispositif dans le PCS
- Actualisation régulière de la liste

## Action 18 : Exposition intergénérationnelle sur l'évolution du risque inondation

Hiérarchisation	3
Temporalité	Court – moyen terme (projet ponctuel, reconductible)
Enjeux concernés	ACTEURS - EAU - PATRIMOINE

**Contexte :** La mémoire des crues passées constitue un levier essentiel pour construire une culture locale du risque. Dans un contexte d'intensification des aléas climatiques, la transmission intergénérationnelle permet de relier l'histoire locale aux enjeux actuels et futurs, tout en actionnant des solidarités intergénérationnelles. La commune dispose d'archives, de témoignages et de savoirs d'usage portés notamment par des associations locales du patrimoine et par les anciens du village. Leur mobilisation peut renforcer le lien avec le risque inondation et sensibiliser aux comportements à adopter.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver et transmettre la mémoire locale du risque inondation.</li> <li>Renforcer la culture communale du risque et la compréhension des évolutions climatiques.</li> <li>Sensibiliser aux comportements à adopter en cas d'événement.</li> <li>Créer du lien social et favoriser la coopération intergénérationnelle autour d'un projet collectif.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer un corpus documentaire : inventaire des archives communales, photographies, témoignages, repères de crues, articles de presse.</li> <li>Associer des associations locales du patrimoine et des habitants volontaires et disposant de ressources (matérielles, souvenirs...) pour collecter et partager les mémoires vécues.</li> <li>Organiser des ateliers pédagogiques avec l'école : séance d'acculturation à la thématique (histoire locale, fonctionnement des crues, évolution du risque).</li> <li>Co-construire avec les élèves des supports accessibles à tous (panneaux, maquettes, récits, créations artistiques).</li> <li>Organiser un temps d'exposition ouvert aux habitants (valorisation du travail des élèves, transmission familiale).</li> <li>Envisager la reconduction de l'action ou son élargissement à d'autres thématiques climatiques.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation :</b> Construire une culture locale du risque et des solidarités face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Sensibiliser aux risques climatiques et aux comportements à adopter</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune
<b>Partenaires</b>	École primaire / service scolarité, associations locales du patrimoine, habitants anciens du village, services communication et archives communales
<b>Publics cibles</b>	Scolaires, familles, habitants

### Indicateurs de suivi

- Exposition réalisée
- Nombre de participants (scolaires / habitants) - Fréquentation de l'exposition
- Recueil de retours (livre d'or, retours enseignants / participants)
- Possibilité de réédition ou de déclinaison future

# Action 19 : Communication sur les risques et les comportements à adopter en période de crise (DICRIM et publics ciblés)

Hiérarchisation	1
Temporalité	Court terme (campagne initiale) puis récurrence régulière
Enjeux concernés	ACTEURS

**Contexte :** Face à l'intensification des aléas climatiques, la réduction de la vulnérabilité dépend aussi de la capacité des habitants à comprendre les risques et à adopter les bons comportements. L'information existe souvent (DICRIM), mais reste peu lue ou peu actionnable. Une communication simple, régulière et ciblée permet de construire une culture locale du risque et des solidarités, sans dispositif lourd.

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre l'information sur les risques accessible, compréhensible et directement actionnable.</li> <li>• Diffuser les comportements à adopter en cas d'événement (canicule, crue, fortes pluies, restriction d'eau).</li> <li>• Cibler les publics les plus concernés (écoles, personnes vulnérables, habitants des hameaux/secteurs exposés).</li> <li>• Renforcer la culture locale du risque et les réflexes de solidarité.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour / simplifier des messages "réflexes" issus du DICRIM (format court, visuel, par type de crise).</li> <li>• Diffuser via les canaux existants : bulletin municipal, site, réseaux sociaux, affichage en mairie, panneau lumineux, relais commerces/lieux publics.</li> <li>• Déployer des communications saisonnières : été (canicule), automne/hiver (pluies intenses/crués), périodes de tension sur l'eau.</li> <li>• Actions ciblées : information école (supports adaptés), CCAS / registre canicule, relais vers les personnes isolées.</li> <li>• Rappeler les numéros utiles et les modalités d'alerte communale.</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe :</b> Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation :</b> Construire une culture locale du risque et des solidarités face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Sensibiliser aux risques climatiques et aux comportements à adopter</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (communication / élus / CCAS si mobilisé)
<b>Partenaires</b>	École, CCAS, CCPR (pôle communication), PNR (pôle médiations)
<b>Publics cibles</b>	Habitants (avec focus : scolaires, personnes vulnérables, secteurs exposés)

## Indicateurs de suivi

- Nombre de supports / campagnes diffusés (par saison ou par type de risque)
- Nombre de canaux mobilisés (site, affichage, bulletin, réseaux)
- Diffusion ciblée réalisée (école / CCAS)
- Mise à disposition du DICRIM en version simplifiée ou mise en avant (lien / QR code)

## Action 20 : Chantiers participatifs d'entretien léger des berges et fossés pour sensibiliser au risque inondation

Hierarchisation	2
Temporalité	Court terme (campagne initiale) puis récurrence régulière
Enjeux concernés	EAU / ACTEURS

**Contexte** : Les épisodes de pluies intenses et de ruissellement augmentent le risque de débordements et d'inondations. Une partie de la prévention repose sur des gestes simples d'entretien léger (désobstruction, repérage de points sensibles), mais surtout sur la compréhension des mécanismes de l'eau. Des chantiers participatifs encadrés permettent de sensibiliser "par le faire", de renforcer les solidarités locales et de créer des réflexes partagés, sans se substituer aux interventions techniques.

### Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser concrètement au risque inondation et au fonctionnement des écoulements.</li> <li>Développer une culture locale du risque et des solidarités par l'action collective.</li> <li>Renforcer le pouvoir d'agir des habitants (repérage, vigilance, bons comportements).</li> <li>Réduire certains facteurs de vulnérabilité par des actions légères et encadrées.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser 1 à 2 chantiers avec les écoles et/ou associations (ramassage de déchets, repérage d'obstacles, entretien très léger).</li> <li>Cadrer strictement les interventions (sécurité, périmètre, gestes autorisés) et articuler avec les compétences du syndicat de rivière / services techniques.</li> <li>Associer une séquence pédagogique courte : lecture du paysage, ruissellement, zones inondables, comportements à adopter.</li> <li>Valoriser les résultats (communication municipale, retour d'expérience).</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe</b> : Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation</b> : Construire une culture locale du risque et des solidarités face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique</b> : Sensibiliser aux risques climatiques et aux comportements à adopter</p>

### Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (communication / élus / CCAS si mobilisé)
<b>Partenaires</b>	Écoles, associations locales, syndicat de rivière, CCPR (pôle environnement), PNR (pôles biodiversité, forêt, eau et médiations)
<b>Publics cibles</b>	Habitants, scolaires, associations

### Indicateurs de suivi

- Nombre de chantiers réalisés
- Nombre de participants (dont scolaires/associations)
- Points sensibles repérés et transmis aux acteurs compétents
- Supports de sensibilisation diffusés (retour d'expérience / communication)

# Action 21 : Identification et suivi des personnes et espaces vulnérables face aux risques climatiques

<b>Hiérarchisation</b>	1
<b>Temporalité</b>	Court terme (mise en place) puis actualisation régulière
<b>Enjeux concernés</b>	EAU / CHALEUR / ACTEURS

**Contexte** : Les épisodes de chaleur extrême, de tensions sur l'eau ou de pluies intenses affectent plus fortement certains publics (personnes âgées, isolées, précaires, personnes en situation de handicap, jeunes enfants) et certains lieux (logements exposés, hameaux, équipements sensibles). Dans une petite commune, un dispositif simple d'identification et de suivi permet d'anticiper l'entraide, d'organiser les relais et de déclencher plus rapidement des actions de protection.

## Description

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticiper la protection des publics fragiles face aux risques climatiques (chaleur / eau).</li> <li>• Identifier les secteurs et espaces à risque nécessitant une vigilance renforcée.</li> <li>• Structurer un dispositif communal de vigilance et d'entraide solidaire activable en période de crise.</li> <li>• Faciliter l'information, le contact et l'orientation vers les dispositifs existants.</li> </ul>
<b>Étapes envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour / activer un registre communal (type registre canicule) et clarifier les modalités d'inscription.</li> <li>• Repérer les espaces vulnérables : hameaux, zones difficiles d'accès, équipements recevant du public, secteurs exposés.</li> <li>• Définir des modalités simples de suivi en période d'alerte (appels, visites, relais de voisins/associations).</li> <li>• Préparer une fiche "réflexes" pour les agents/élus (qui contacter, quand, comment).</li> <li>• Articuler le dispositif avec le PCS et les partenaires (CCPR, ARS, services de l'État, associations).</li> </ul>
<b>Lien avec la stratégie</b>	<p><b>Axe</b> : Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation</b> : Construire une culture locale du risque et des solidarités face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique</b> : Structurer des solidarités de proximité pour protéger les publics vulnérables</p>

## Acteurs

<b>Porteurs</b>	Commune (Mairie / CCAS)
<b>Partenaires</b>	CCAS, associations locales
<b>Publics cibles</b>	Publics vulnérables (personnes âgées/isolées, précarité, handicap, jeunes enfants),

## Indicateurs de suivi

- Registre / liste de vigilance mise à jour (ou dispositif équivalent)
- Cartographie / repérage des secteurs et espaces vulnérables réalisé
- Nombre de personnes suivies en période d'alerte
- Nombre d'actions de contact/entraide déclenchées (appels, visites, relais)

## Action 22 : Mise en place d'un réseau communal de solidarité et de vigilance face aux crises

Hiérarchisation	3
Temporalité	Court – moyen terme (structuration légère puis animation ponctuelle)
Enjeux concernés	EAU / ACTEURS / CHALEUR

**Contexte :** En situation de crise climatique (canicule, crue, tension sur l'eau), les premiers relais sont souvent les voisins et les solidarités de proximité. Dans une commune à habitat dispersé (centre-bourg / hameaux), l'organisation d'un réseau volontaire et structuré peut améliorer la vigilance, l'entraide et la remontée d'informations, en complément des dispositifs officiels. La force d'une commune à échelle humaine réside dans ses solidarités locales : structurer un réseau volontaire permet d'en faire un levier opérationnel en situation de crise.

### Description

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser et structurer l'entraide de proximité en cas de crise.</li> <li>Renforcer la vigilance collective envers les personnes isolées ou vulnérables.</li> <li>Réduire les impacts sociaux des crises par des relais rapides et locaux.</li> <li>Consolider la culture des solidarités face aux aléas climatiques.</li> </ul>
Étapes envisagées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer un appel à volontaires pour constituer un réseau de "citoyens vigilants".</li> <li>Identifier des référents par secteur géographique (centre-bourg / hameaux).</li> <li>Définir un cadre clair : rôle de veille et de lien social (pas d'intervention de secours).</li> <li>Informar les membres du réseau des consignes et comportements à adopter en période d'alerte.</li> <li>Activer le réseau en complément du PCS lors d'événements climatiques.</li> </ul>
Lien avec la stratégie	<p><b>Axe :</b> Faire face aux crises et aux aléas climatiques</p> <p><b>Orientation :</b> Construire une culture locale du risque et des solidarités face aux crises climatiques</p> <p><b>Objectif stratégique :</b> Structurer des solidarités de proximité pour protéger les publics vulnérables</p>

### Acteurs

Porteurs	Commune
Partenaires	Associations locales, CCAS, citoyens volontaires
Publics cibles	Habitants volontaires, voisins de personnes vulnérables

### Indicateurs de suivi

- Nombre de volontaires inscrits
- Couverture géographique du réseau
- Formalisation d'un cadre de fonctionnement
- Activation effective du réseau lors d'un épisode d'alerte

# ANNEXE N° 2

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES POUR ALLER PLUS LOIN

Cette annexe rassemble quelques ressources utiles pour prolonger la démarche de la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf. Elles peuvent servir :

à outiller la montée en compétence des élus et des services sur la résilience et l'adaptation ;

à s'inspirer de méthodes (diagnostic, indicateurs, retours d'expériences) pour renforcer la stratégie ;

### **1) Cadre conceptuel : la résilience des territoires (définition, enjeux, usages)**

Cette ressource du Cerema propose une entrée utile pour clarifier la notion de résilience territoriale (différences avec adaptation, gestion de crise, prévention, etc.) et pour mieux situer cette notion dans l'action publique locale. Elle peut servir de base commune de compréhension, notamment si la stratégie doit être présentée ou partagée avec des partenaires.

*Référence APA* : Cerema. (s. d.). Résilience : un outil pour les territoires.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/resilience-outil-territoires>

### **2) Mesurer la résilience territoriale : DIAG 180 / DIAG 360**

Cet outil propose une démarche d'auto-diagnostic de la résilience des territoires. Il peut être mobilisé comme support de discussion (élus/techniciens/partenaires), comme outil de suivi dans le temps, ou comme point d'appui pour structurer un travail partenarial (retours d'expériences, coopération intercommunale, appropriation des enjeux). La version complète du diagnostic (DIAG 360°) nécessite l'apport de données communales.

*Référence APA* : Diag360. (s. d.). DIAG 180.

<https://diag360.org/diag180>

### **3) Confort d'été et paysage : approches et retours d'acteurs (PNR)**

Cette ressource issue des Journées Nationales de l'Architecture (Ministère de la Culture) aborde le confort d'été comme enjeu concret d'adaptation (habitat, espace public, végétalisation, matériaux, ombrage, etc.), avec une entrée par les paysages et les acteurs territoriaux (dont le PNR). Elle peut compléter les réflexions sur la chaleur, l'urbanisme et le cadre de vie.

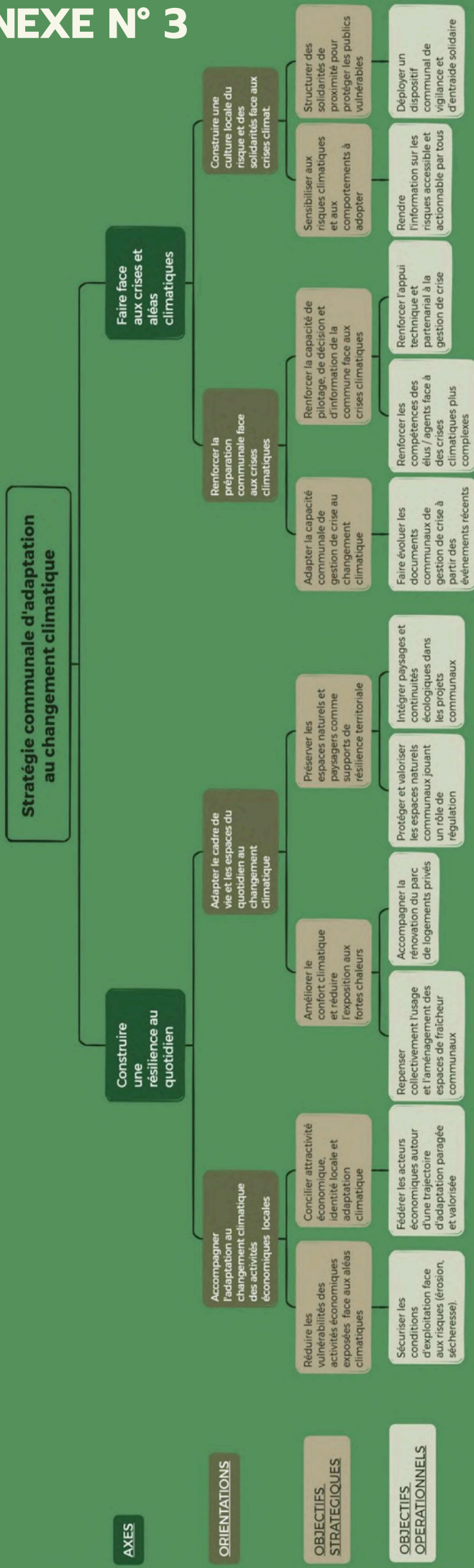
*Référence APA* : Ministère de la Culture. (s. d.). Le confort d'été dans tous ses états [Page événement]. Journées Nationales de l'Architecture.

<https://journeesarchitecture.culture.gouv.fr/w/377958/evenement/19210647/le-confort-dete-dans-tous-ses-etats#/events/19210647>

# Dispositif Coup de Pouce Climat 2025-2026

Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf

## ANNEXE N° 3



AXES

ORIENTATIONS

OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Travail réalisé par les étudiants du master Territoires et Transitions :

Cléa DUBUISSON  
Caio BRAGA  
Victoria DE JUST  
Jeanne VINCENT



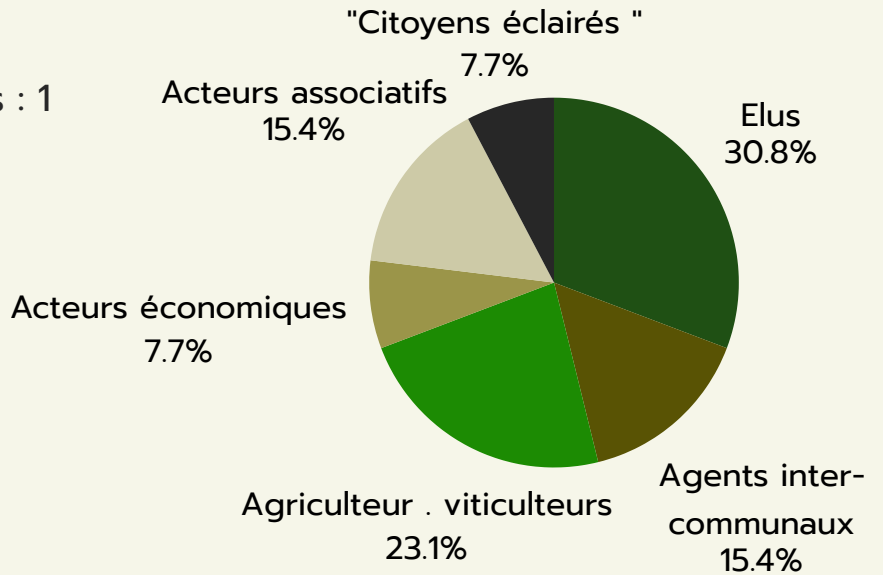
# ANNEXE N° 4

## TYPOLOGIE DES PERSONNES RENCONTRÉES POUR LES ENTRETIENS :

### Acteurs ressources pour la commune : 11

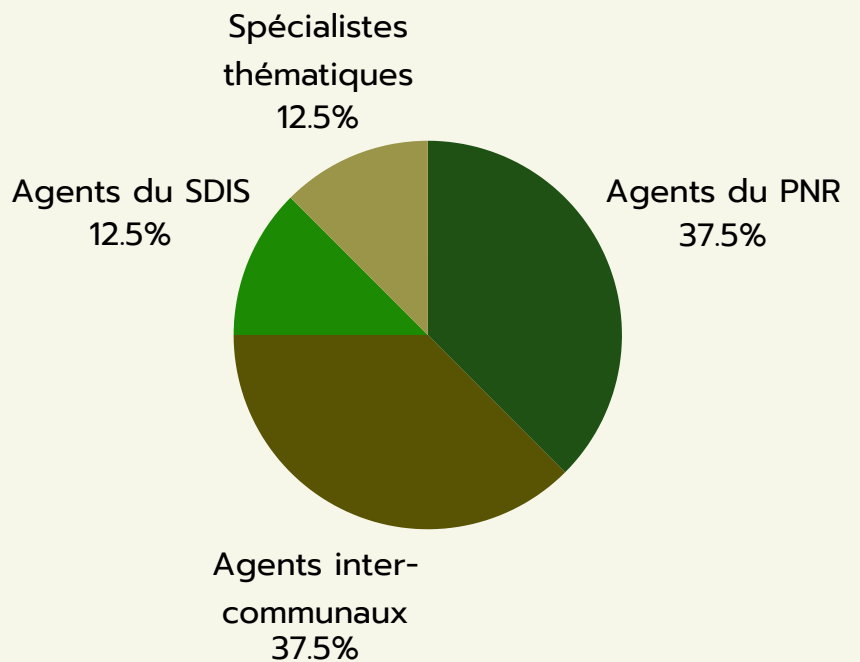
- Elus : 4\*
- Agents intercommunaux : 2
- Agriculteurs/viticulteurs : 3\*
- Autres acteurs économiques : 1
- Représentants associatifs : 2
- Citoyens éclairés : 1

*\*double catégorie possible*



### Acteurs ressources communs à tous les projets : 14

- Agents intercommunaux et départementaux : 3
- Agents du PNR : 3
- Agent de l'ADEME : 1
- Agent du SDIS : 1
- Spécialistes thématiques adaptation (eau, foret, mobilité, énergie...) : 6



# Saint-Pierre-de-Boeuf



## SOMMAIRE

- Présentation générale
- Spécificités du territoire
- Evolution du climat jusqu'en 2050
- Analyse AFOM
- Enjeux
- Conclusion



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

**“Un village attractif, à la fois résidentiel, viticole et touristique”**



Saint-Pierre-de-Bœuf est une commune située à l'extrémité sud-est du département de la Loire, **au bord du Rhône**. Elle appartient à la Communauté de communes du Pilat Rhodanien (CCPR) et fait partie du Parc naturel régional du Pilat (PNR du Pilat).

En janvier 2024, la commune compte **1 736 habitants**, appelés les Pétribociens et Pétribociennes. Le village se caractérise par une **vie associative importante**. Le territoire s'étend depuis la rive droite du fleuve à 138 m d'altitude jusqu'au hameau de Chezenas à 445 m, et s'étend sur une surface d'environ 6 km<sup>2</sup>. La commune dispose d'une situation géographique particulière qui en fait un point de contact entre quatre départements : la Loire, l'Isère, l'Ardèche et le Rhône.

Le territoire est organisé autour de la présence du Rhône, d'une zone urbanisée linéaire le long de la D1086 et de versants agricoles et naturels en direction du Pilat. Le climat de Saint-Pierre-de-Bœuf est **méditerranéen**.

La commune est **historiquement tournée vers le fleuve** : autrefois port de mariniers et village de pêcheurs, elle a également connu au XIX<sup>e</sup> siècle un développement industriel important autour du textile, avec des filatures et tissages liés à la Fabrique lyonnaise. Aujourd'hui, l'économie locale s'inscrit dans la dynamique rhodanienne avec un **tissu viticole et arboricole** important (vins AOC Saint-Joseph, Condrieu, Côte-Rôtie ; poires, pommes, abricots, cerises). La commune est aussi en **proximité immédiate de la centrale nucléaire** de Saint-Alban (environ 10km) et la **plateforme chimique** Les Roches-Roussillon.

Saint-Pierre-de-Bœuf bénéficie d'une **importante accessibilité** puisque la commune est notamment traversée par la D1086, proche de l'A7 et longée par la ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône (bien que la gare locale ne soit plus en service et que la ligne ne soit plus une ligne voyageurs).

Cette localisation en fait un **village attractif**, à la fois résidentiel, viticole et touristique, tourné notamment vers les activités de pleine nature. La **base de loisirs Eaux Vives** constitue un équipement majeur puisque sa rivière artificielle bénéficie d'une attractivité nationale, voire internationale, notamment pour la pratique du kayak, du raft et d'autres sports en eaux vives.

## SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

### Lien au Rhône

A Saint-Pierre-de-Boeuf, le Rhône n'est pas seulement un fleuve, c'est un aspect structurant de l'identité locale. C'est à la fois un élément du paysage quotidien des habitants et une ressource essentielle pour la vie économique de la commune. Le Rhône est ainsi un marqueur fort de la commune.



### Attachement communautaire

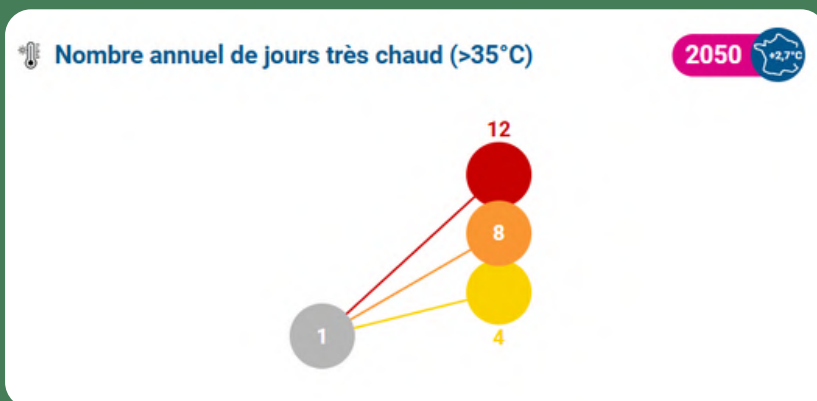
La commune est dotée d'un tissu local particulièrement dynamique avec ses nombreuses associations et initiatives citoyennes. Le territoire est vivant par l'action de ses habitants qui sont attachés à préserver leur cadre de vie et entretenir la mémoire de Saint-Pierre-de-Boeuf.



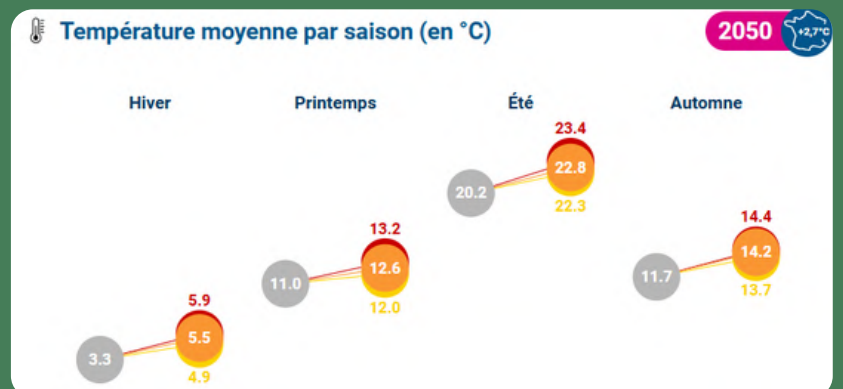
# EVOLUTION DU CLIMAT JUSQU'EN 2050

Selon Climadiag, l'outil de prévision climatique de Météo-France, la température moyenne annuelle de Saint-Pierre-de-Bœuf, commune déjà marquée par un climat méditerranéen, devrait augmenter de 2 à 3°C sur l'ensemble des quatre saisons, ce qui traduit un basculement progressif vers un climat bien plus chaud.

Cette évolution s'accompagne d'une intensification des épisodes extrêmes : le nombre de jours très chauds (températures supérieures à 35 °C) passerait de 1 jour dans la période de référence à 8 jours en valeur médiane en 2050. Le même phénomène se retrouve pour les nuits très chaudes, lorsque la température nocturne reste élevée (supérieure à 20°C) : elles étaient 6 par an en climat récent, et Climadiag en projette 25 par an à l'horizon 2050, ce qui augmente le risque d'inconfort thermique, notamment pour les populations vulnérables.



Source: Climadiag par Météo-France



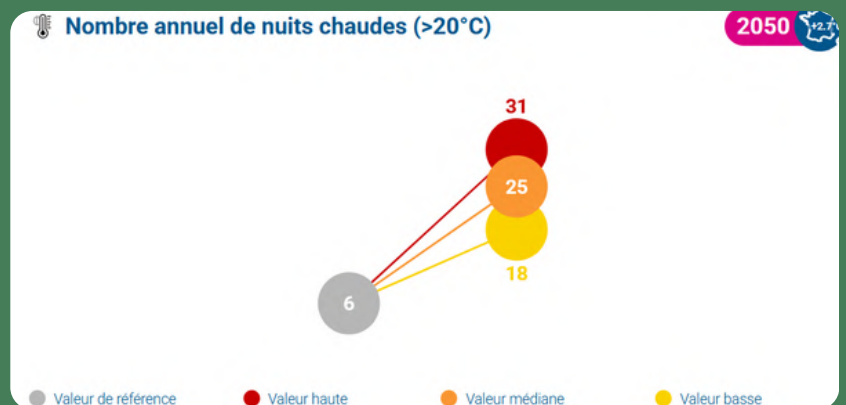
Source: Climadiag par Météo-France

# EVOLUTION DU CLIMAT JUSQU'EN 2050

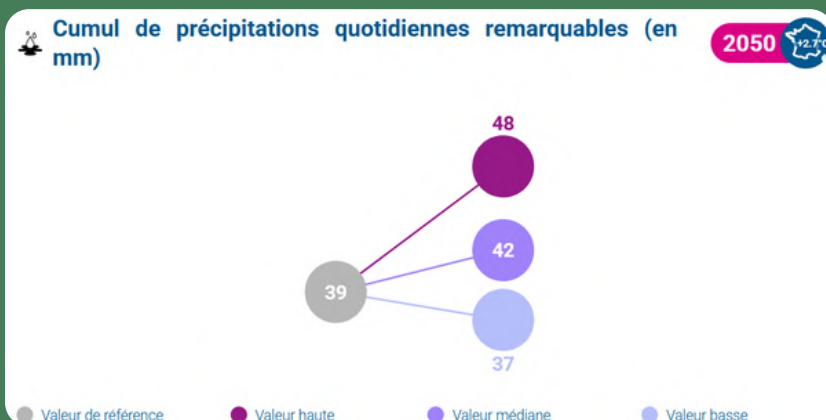
Ces projections correspondent au ressenti des habitants partagé lors des entretiens, qui évoquent des étés plus chauds et des nuits plus difficiles à supporter qu'il y a quelques années. Les entretiens nous permettent d'ailleurs de préciser l'analyse climatique en mettant en évidence une différence notable de températures entre le haut et le bas du village, s'expliquant notamment par la variation d'altitude et l'influence du Rhône.

Enfin, si le cumul de précipitations et le nombre de jours de précipitations varient peu, la commune est sujette à une légère augmentation du nombre de jours avec de fortes précipitations et du cumul de précipitations quotidiennes remarquables. Or, selon Météo-France, toute hausse, même modérée, doit être perçue comme une aggravation possible du risque d'inondation par ruissellement.

Il apparaît alors nécessaire d'adapter les pratiques à ce climat nouveau, afin de préserver la santé des habitants, du territoire, de l'environnement ainsi que des activités économiques.



Source: Climadiag par Météo-France



Source: Climadiag par Météo-France

# ANALYSE AFOM

## ATOOUTS

- Une situation géographique favorable à la résilience climatique
- Des acteurs locaux déjà mobilisés
- Documents et politiques de prévention des risques
- Sentiment d'appartenance et attachement territorial

## FAIBLESSES

- Des tensions sur l'usage des sols
- Des logements vulnérables aux changements climatiques
- Une culture du risque limitée
- Une déresponsabilisation collective et une faible prise en compte des publics vulnérables

## OPPORTUNITÉS

- Un territoire propice au développement d'îlots de fraîcheur
- La vie associative et la cohésion sociale comme leviers pour adapter le territoire
- Un intérêt politique croissant pour l'adaptation au changement climatique

## MENACES

- Raréfaction saisonnière de la ressource en eau
- Accroissement de la fréquence et de l'intensité d'aléas climatiques multiples
- Accroissement de facteurs de vulnérabilité aux aléas climatiques
- Risque d'inaction et dilution de la responsabilité
- Dérèglement de la biodiversité locale

## ATOUPS

- **Une situation géographique favorable à la résilience climatique**

La **situation géographique** de la commune lui permet de bénéficier de **nombreux espaces verts** et de nature en périphérie, en particulier avec la présence notable du Rhône, la base de loisirs Eaux Vives, la réserve nationale et site Natura 2000 de l'île de la Platière et le site Natura 2000 Vallons et Combes du Pilat Rhodanien. Ces espaces de proximité sont perçus comme des **lieux de ressource** pour les habitants, qui les fréquentent quotidiennement pour se balader, avoir accès à des **zones de fraîcheur**.

- **Des acteurs locaux déjà mobilisés**

Les acteurs publics locaux portent des politiques locales qui prennent en considération les enjeux d'adaptation au changement climatique. C'est notamment le cas des **enjeux liés à la chaleur**, qui sont pris en compte par le **conseil municipal** à travers leur intégration dans différentes **politiques d'occupation des sols**. La création et la préservation d'**îlots de fraîcheur** apparaît déterminante, comme le montrent les projets de **désimperméabilisation** et de **végétalisation** de la cour d'école et de désimperméabilisation de parkings. La politique de végétalisation prend en compte la nécessité d'adapter les essences des plantes aux conditions climatiques. Les arbres déjà présents sont également préservés. La mise à l'agenda de ce sujet est donc une **force** de Saint-Pierre-de-Boeuf.

De plus, la commune s'inscrit activement dans la **démarche de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** en définissant une orientation politique claire visant à encadrer son développement urbain. La réalisation d'un **bilan urbain** a permis d'établir un **état des lieux** précis de la consommation foncière. Celui-ci montre que **5,66 hectares** ont été **urbanisés entre 2010 et 2020**, pour un total de 136,04 hectares urbanisés en 2023, soit 22,45 % du territoire urbanisé en 2020. Selon le rapport du Cerema, sur la période 2009-2023, la consommation moyenne communale en France est de 9,7 hectares, avec une médiane de 3,9 ha. Saint-Pierre-de-Bœuf reste donc **en dessous de la moyenne nationale**, mais **au-dessus de la médiane**. Située en **zone C**, considérée comme une zone détendue du marché immobilier, la commune de Saint-Pierre-de-Boeuf illustre la tendance nationale selon laquelle **l'artificialisation concerne souvent des communes dont la population ne croît pas**. Ainsi, les communes rurales au sens de l'Insee, qui représentent 32,7 % de la population, ont consommé 68 % des espaces destinés à l'habitat, largement au-dessus des autres usages.

# ATOUPS

Cette **consommation foncière** a cependant déjà été **fortement réduite**, avec seulement 1,32 ha urbanisé entre 2020 et 2023. L'objectif communal de réduire de 50 % la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sur la décennie à venir, soit 2,83 hectares d'ici 2030, est déjà largement engagé : à mi-parcours, près de 46,6 % de cet objectif est atteint, ce qui illustre la **dynamique positive** de la commune dans la maîtrise de l'artificialisation de son territoire.

Cette dynamique s'accompagne d'une **limitation de l'urbanisation** dans l'enceinte des **hameaux** et donc d'une **densification**. Ces choix sont traduits dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et permettent de **limiter l'étalement urbain** et de **préserver les espaces de nature et agricoles/viticoles**. De plus, les **espaces verts du centre-bourg**, notamment les jardins privés, sont **préservés**, tandis que de **nouvelles "trames vertes à protéger"** ont été intégrées au PLU.

Cette politique d'aménagement durable constitue un **levier important de l'adaptation au changement climatique**, en favorisant la préservation des sols perméables, la biodiversité locale et la résilience du territoire face aux risques climatiques (îlots de chaleur, ruissellement, perte de biodiversité, etc.).

Par ailleurs, la commune montre une réelle volonté d'adaptation à travers la **rénovation de ses bâtiments publics**. La **mairie** a bénéficié de travaux de rénovation, et un ancien bâtiment communal a également été réhabilité pour accueillir une **maison de santé** performante sur le plan énergétique. Ce projet traduit la volonté de densifier plutôt que d'étendre l'urbanisation sur le territoire. De plus, la rénovation à venir de la **salle des Gravier**s prendra en compte les enjeux d'adaptation du bâti aux changements climatiques. Ces actions concrètes traduisent une **démarche durable et exemplaire** pour le territoire.

- **Documents et politiques de prévention des risques**

Le territoire de la commune est couvert par plusieurs documents de prévention des risques. Bien qu'ils nécessitent, pour certains, une actualisation, ces **outils** constituent un **socle important sur lequel s'appuyer pour agir**. Ces dispositifs prévoient également des canaux de communication déjà en place et mis en avant par la communication municipale.

## ATOUTS

### • Sentiment d'appartenance et attachement territorial

Le territoire se distingue par un **tissu associatif particulièrement dynamique** qui reflète un capital social fort et une sociabilité villageoise active. La **cohésion locale** s'est notamment exprimée lors des **inondations d'octobre 2024** : malgré les dégâts matériels et les coupures d'eau potable, la gestion de la crise a notamment pu reposer sur une forte entraide entre habitants, élus et bénévoles qui s'est mise en place spontanément au moment des inondations. L'exemple de cette mobilisation rapide et spontanée d'une partie de la population face à une crise constitue une **ressource stratégique pour l'adaptation**.

Cette solidarité s'accompagne d'un **fort attachement au territoire**, perçu comme "joli", "agréable", où il fait bon vivre. Le sentiment d'appartenance au village et les liens intergénérationnels se lisent aussi à travers **certaines dynamiques d'urbanisation** : les nouvelles générations investissent les maisons de village des grands-parents tandis que les parents leur ont préféré des habitats pavillonnaires, synonyme d'étalement urbain.

Les **données démographiques** viennent confirmer cette attractivité résidentielle, en particulier jusqu'au milieu des années 2010 avec une population qui suit une tendance à la hausse portée par un **solde migratoire positif** (INSEE). Les arrivées de ces nouveaux habitants s'inscrivent dans une tendance comparable à ce qu'on peut observer dans d'autres communes voisines de la vallée du Rhône qui offrent un **cadre de vie agréable** et une forte **accessibilité aux bassins d'emploi**. Cette évolution concerne surtout les classes d'âge **30-59 ans**, ce qui implique l'installation de **ménages actifs** et **de familles** sur le territoire, comme le montre notamment le diagnostic réalisé par la commune en 2017.

*"Je vis dans la commune depuis 48 ans, j'ai 48 ans, j'aime ma commune."- Habitant*

*"Il y a beaucoup de gens qui veulent habiter sur le Pilat Rhodanien, c'est assez attractif" - Technicien*

## FAIBLESSES

### • Des tensions sur l'usage des sols

Le **centre-bourg** présente une **forte densité bâtie**, avec **peu d'espaces verts accessibles** au public. Les rares zones végétalisées sont principalement des jardins privés, tandis que le **stationnement** occupe une place importante dans l'espace public.

Cette configuration limite les possibilités de désimperméabilisation et de végétalisation, accentuant la **formation d'îlots de chaleur urbains**, ce qu'illustre Facili-TACCT en mettant en évidence le fait que le **centre-bourg** est particulièrement **vulnérable** aux vagues de chaleur. En effet, les habitants soulignent lors des entretiens effectués une **différence notable de température** entre le **centre-bourg**, plus chaud, et les **espaces périphériques**, plus frais et verdoyants.

Les **terres agricoles** subissent elles aussi des **tensions**. Entre 2010 et 2020, **60 % de la consommation d'ENAF** de Saint-Pierre-de-Boeuf était liée à la **création de logements**, majoritairement dans les hameaux en extension. **37 % des espaces agricoles ont perdu leur vocation** entre 2009 et 2020, devenant des zones de transition en attente d'urbanisation. Cette dynamique **renforce la pression foncière** et **fragilise la ceinture agricole** du territoire.

Cette perte de terres agricoles est aussi une conséquence de la **difficulté d'installation des jeunes agriculteurs** sur le territoire. En effet, le **nombre d'exploitations a été divisé par deux en dix ans**, avec très peu de reprises. Le **coût élevé du foncier** rend l'accès à la profession difficile. Les fermes non reprises sont soit agrandies, soit abandonnées, réduisant la vitalité économique et la résilience alimentaire locale.

Par ailleurs, les **vignes se substituent** progressivement à l'**arboriculture sur le plateau**, conséquence de la diminution de la capacité d'irrigation, et s'étendent désormais vers le nord. Il y a alors une **mutation des terres agricoles en terres viticoles**. Ce changement de culture au sein des terres agricoles n'est pas reflété dans le PLU, mais il peut néanmoins favoriser l'**érosion des sols** et réduire le couvert végétal en **remplaçant des espaces naturels ou des formes d'agriculture plus denses**.

## FAIBLESSES

- **Des logements vulnérables aux changements climatiques**

En dehors des bâtiments communaux récemment rénovés, le **parc de logements** présente une **forte proportion de passoires énergétiques** : 35,8 % des logements sont classés F ou G et 26,6 % en E selon le DPE (TerriSTORY). Ce bâti ancien, mal isolé, engendre une forte **vulnérabilité aux vagues de chaleur** comme aux hausses des **coûts énergétiques**. Les habitants témoignent d'un **inconfort estival marqué** : « *je n'ai pas de clim, je dors dehors l'été* ».

- **Une culture du risque limitée**

Si certains acteurs, publics comme privés, mettent déjà en œuvre des pratiques d'adaptation, le **concept reste mal compris** ou perçu comme **abstrait**. Les élus et habitants manquent de formation et de repères concrets sur ce qu'implique l'adaptation au changement climatique à l'échelle locale. La culture du risque reste **centrée sur la réaction** plutôt que sur l'**anticipation**. Les instruments de communication liés aux risques ne sont pas mentionnés par les acteurs rencontrés, signe d'une **appropriation** probablement **partielle** ou limitée par la population.

**Peu de démarches de sensibilisation** ou d'éducation à l'environnement sont conduites dans la durée. Les documents et plans existants autour de la prévention des risques et de la gestion de crise sont davantage tournés vers la **prévention des risques "classiques"** (inondations, risques technologiques) que vers l'**anticipation des évolutions climatiques récentes** (sécheresse, chaleur, orages violents, etc.). Le **changement climatique n'est pas mentionné** dans ces documents de manière explicite, malgré ce que cela implique pour la gestion et la prévention des risques. Cela laisse supposer une moindre capacité à anticiper l'évolution des aléas et à adapter les modes d'aménagement. Pourtant, plusieurs **secteurs structurants du territoire**, comme la viticulture ou la base de loisirs des Eaux Vives, sont déjà **directement affectés par ces évolutions** et contraints d'**ajuster leurs pratiques**.

## FAIBLESSES

- **Déresponsabilisation collective et faible prise en compte des publics vulnérables**

Les entretiens mettent en évidence un **déplacement fréquent de la responsabilité face aux risques** : les inondations de 2024 sont un bon exemple en ce qu'elles sont tour à tour attribuées « *aux dépôts de sables liés à l'exploitation viticole* », au fait que « *les écolos [...] veulent pas qu'on gratte la rivière* », ou encore « *au mauvais entretien des berges par les propriétaires* ». On retrouve les mêmes logiques concernant la responsabilité d'agir pour l'adaptation au changement climatique où l'**échelle pertinente** est plutôt perçue comme nationale voir internationale ou encore individuelle.

Cette posture traduit une **gouvernance fragmentée** et un **sentiment d'impuissance généralisé** : « *on ne peut rien faire contre le changement climatique* ». Dans ce contexte, les publics les plus exposés (personnes âgées, habitants du centre-bourg soumis à la chaleur, foyers situés en zone inondable) sont insuffisamment repérés et accompagnés. Enfin, la **dimension sanitaire reste peu abordée** : hormis la question de la qualité de l'eau et des PFAS, la santé environnementale n'est pas encore articulée aux politiques locales de prévention.

*"C'est pas à notre petit niveau qu'on va changer les choses.." - élu*

*" On peut pas agir à cette échelle.  
Qu'est ce qu'on peut faire dans ce village ?  
C'est le gouvernement qui doit agir ! " - habitant*

## OPPORTUNITES

- **Un territoire propice au développement d'îlots de fraîcheur**

La présence du Rhône, de l'espace Eaux Vives et la structure du centre-bourg constituent des atouts pour **créer ou renforcer des zones de fraîcheur**, utiles lors des épisodes caniculaires. Plusieurs secteurs, notamment au **cœur du village**, offrent encore des **marges de végétalisation** qui permettraient d'**améliorer le confort thermique et l'habitat urbain**. La situation de la commune entre le fleuve et le massif du Pilat favorise par ailleurs la continuité des milieux naturels et la conservation d'espaces tempérés. Enfin, le **parc de logements** représente un **levier d'action** important : son évolution peut contribuer à l'**adaptation au changement climatique**, en particulier pour renforcer le confort d'été.

- **La vie associative et la cohésion sociale comme leviers pour adapter le territoire**

Le **tissu associatif et la cohésion sociale** constituent des **leviers** pour l'**action de proximité** : les nombreux clubs, comités et associations peuvent être mobilisés comme relais pour diffuser des projets sur le territoire et adapter la commune au changement climatique. Par ailleurs, la relative stabilité de la population et le sentiment partagé de « bien vivre ici » favorisent l'**émergence de dynamiques locales de protection du patrimoine naturel, culturel et bâti face au changement climatique**.

Les évolutions des dynamiques d'habitat sur la commune se traduisent par de nombreux **projets de réhabilitation en centre bourg**. Ces derniers peuvent servir d'appui pour une solidarité renouvelée, facilitée par la recherche d'espaces verts et d'extérieurs en communs, ceux-ci étant limités dans le centre bourg.

*“Dans le centre [bourg] du village ils sont un peu les uns sur les autres.” - habitant*

## OPPORTUNITES

- **Un intérêt politique croissant pour les questions environnementales et de l'adaptation au changement climatique**

La participation de la commune au dispositif "Coup de pouce climat" du PNR du Pilat témoigne d'un vif intérêt pour les questions de l'adaptation au changement climatique. Les **deux principaux secteurs d'attractivité** du village (viticulture et base de loisirs Eaux Vives) sont eux-mêmes largement **confrontés aux effets du changement climatiques** dans leurs domaines et les acteurs sont contraints de faire évoluer leurs modèles et leurs pratiques.

Les **élus** sont **conscients** que le changement climatique impacte leurs domaines de compétences (enjeux d'urbanisation, d'espaces verts...) et **s'engagent dans cette approche « on raisonne plus de la même manière »**, **« maintenant, on se pose des questions avant d'enlever un arbre »**. Les élus expriment une volonté de **renforcer leurs connaissances** et de **coopérer** avec les partenaires du territoire. Le Parc naturel régional (PNR) du Pilat est notamment identifié comme ressource pour accompagner la collectivité, les acteurs économiques voir les particuliers. Cette volonté se traduit par exemple par une collaboration avec les communes de l'intercommunalité et le Syndicat Mixte des Rives du Rhône, via la révision du SCoT, afin de définir une stratégie commune du ZAN et d'intégrer la sobriété foncière et l'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme.

*"On aurait pu faire plus ; mais on a fait plus qu'on se qu'on pensait faire" - élu*

*"On raisonne plus de la même manière" - élu*

## MENACES

### • Raréfaction saisonale de la ressource en eau

Le territoire de Saint-Pierre-de-Bœuf est aujourd'hui marqué par une **raréfaction saisonnière de la ressource en eau**, tendance accentuée par la hausse des températures et la diminution des précipitations estivales dans la vallée du Rhône. Cette tension hydrique se conjugue à une **dégradation progressive de la qualité de l'eau**. Si généralement, lorsqu'on parle d'eau, l'attention est portée sur la quantité d'eau présente sur un territoire, le facteur qualitatif est aussi important. En effet, si l'eau disponible n'est pas de bonne qualité, elle peut devenir impropre à la consommation et ainsi aggraver une situation de manque d'eau, en plus des enjeux sanitaires généraux que cela peut causer. C'est sur ce dernier point que se concentrent les tensions dans la commune.

Aujourd'hui, la Communauté de Commune du Pilat Rhodanien puise environ **deux tiers** de sa ressource en eau dans le **Rhône** (via les puits de captage situés dans les nappes alluviales) et un tiers dans les sources, principalement situées en altitude. Si l'on observe une légère baisse de disponibilité de ces ressources, ce sont surtout les **puits de captage** qui se trouvent, pour l'instant, les plus affectés en raison de **problèmes de pollution** et qui peuvent être amenés à fermer temporairement.

### • Accroissement de l'intensité des aléas climatiques

Les effets du changement climatique sont déjà observables à travers l'intensité des aléas climatiques, et **perçus comme tels** par les habitants : « maintenant, c'est violent ». Les aléas environnementaux s'accroissent et la commune reste peu préparée à ces **nouvelles échelles d'intensité**.

#### Inondation/ crue

L'eau peut apparaître comme une **menace**. En effet, si les épisodes de crues du Rhône sont bien documentés et connus dans la commune (PPRI, travail de mémoire), des nouvelles zones à risques peuvent émerger. Les événements de l'automne 2024, marqués par des **crues soudaines**, ont notamment marqué les esprits sur le sujet qui est revenu de nombreuses fois lors des entretiens avec les acteurs du territoire.

Concernant les précipitations, les scénarios climatiques montrent globalement une hausse moyenne annuelle, avec un renforcement marqué en hiver et au printemps.

Selon les projections à l'horizon 2050, les précipitations annuelles pourraient augmenter d'environ **jusqu'à 20% dans les scénarios les plus pessimistes**. On observe également une tendance à l'augmentation du **nombre de jours de fortes pluies**, généralement **1 à 2 jours supplémentaires par saison**, et un **maximum en automne**. Ces évolutions laissent penser à un risque accru d'épisodes torrentiels et de crues, lié à des précipitations globalement plus abondantes et à des épisodes orageux un peu plus fréquents.

## MENACES

### Accumulation des sédiments

Plusieurs facteurs aggravants peuvent être identifiés. Les acteurs rencontrés soulignent d'abord **l'accumulation croissante de sédiments** dans les ruisseaux et dans le plan d'eau de la ville, ce qui peut ralentir l'écoulement, notamment lors des crues. Bien que l'entretien des cours d'eau soit réglementé (on ne peut pas curer librement), cette situation interroge sur les **causes possibles des dépôts**, notamment **l'extension de la viticulture** sur les coteaux. En effet, la transformation progressive de cultures arboricoles, herbacées ou d'espaces naturels en vignes tend à **augmenter l'érosion des sols**, fragiliser les pentes et réduire l'infiltration de l'eau. Les matériaux érodés finissent par se déposer dans les ruisseaux ou dans le Rhône, renforçant la formation de plages alluviales et contribuant au risque d'inondation. À cela s'ajoute la **perméabilisation des sols en zones urbanisées**, qui favorise le ruissellement vers les points les plus bas plutôt que l'infiltration, un phénomène accentué par les forts dénivelés de la commune et sa proximité avec le Rhône. L'ensemble de ces dynamiques rend le territoire plus vulnérable aux **sécheresses** comme aux **épisodes pluvieux intenses**, dont la fréquence devrait augmenter avec le changement climatique.

### Accentuation des effets de chaleur urbaine dans le centre-bourg

La forte minéralisation et la rareté des espaces verts publics risquent d'aggraver la formation d'îlots de chaleur, notamment avec l'augmentation prévue des épisodes caniculaires. Sans interventions rapides, le confort d'été et la santé des habitants pourraient être compromis.

- **Hausse de la vulnérabilité des habitants face aux aléas climatique**

Ces risques climatiques accrus sont à lire au regard des caractéristiques du territoire et de **ses vulnérabilités structurelles** (topographie marquée, forte imperméabilisation, zones inondables qui représentent une part importante du territoire). A cela s'ajoute des évolutions de la structure sociale et démographique renforçant les **vulnérabilités tendancielle**s du territoire.

*« Il faut faire des pièges à sédiments mais c'est plus du pansement. » - technicien*

## MENACES

En effet, depuis 2016, la dynamique démographique de Saint-Pierre-de-Bœuf apparaît plus fragile. Les dernières données disponibles (INSEE) montrent une **stagnation de la population** voir une légère baisse, combinée à un **vieillessement de la structure par âge**, avec une progression relative des classes d'âge les plus âgées et un moindre renouvellement par les jeunes ménages. Cette évolution, qui s'inscrit dans une tendance plus large touchant de nombreuses petites communes rurales et périurbaines, traduit une **démographie moins dynamique**. Dans une perspective d'adaptation au changement climatique, cette fragilisation démographique accroît la **vulnérabilité sociale et sanitaire** du territoire. Elle interroge aussi la capacité du territoire à renouveler ses habitants et à maintenir, sur le long terme, le **capital social** qui constitue aujourd'hui l'un de ses principaux atouts d'attractivité.

- **Risque d'inaction et de dilution des responsabilités**

Les **politiques d'adaptation au changement climatique** sont pour le moment **peu structurées** et **ne s'inscrivent pas dans une stratégie** globale. Les initiatives développées souffrent pour l'instant d'une **gouvernance éclatée et peu coordonnée**, à la fois entre **acteurs publics** et entre **acteurs locaux** dont les degrés d'engagement sont très hétérogènes. Le manque de coordination et le manque de compréhension autour du rôle que chacun des acteurs peut jouer fragilisent l'émergence d'une stratégie partagée et dont la population pourrait réellement et durablement s'emparer. A noter que la participation de la commune au dispositif **Coup de Pouce Climat** engage cette approche structurée.

- **Dérèglement de la biodiversité locale**

La **qualité des milieux aquatiques** est menacée par la multiplication d'algues, conséquence directe du **réchauffement des eaux**, de leur **stagnation** estivale et des apports nutritifs excessifs. Cette prolifération menace la biodiversité piscicole et le paysage local.

La **faune et la flore locales sont menacées** par la prolifération de certaines espèces (espèces invasives exotiques pour la flore, mais aussi une prolifération des sangliers et des blattes). Ces évolutions transforment les **équilibres des écosystèmes** et dérèglent les chaînes alimentaires locales en introduisant notamment une compétition pour les ressources avec d'autres espèces déjà présentes sur le territoire. En outre, l'augmentation de la population de sangliers en particulier entraîne une perte de fertilité des sols, impactant la production viticole locale.

## ENJEUX

L'analyse AFOM offre une lecture approfondie du territoire de Saint-Pierre-de-Bœuf, en mettant en évidence ses caractéristiques spécifiques et les dynamiques qui le traversent. Elle permet d'identifier ses forces, mais aussi les fragilités et les tensions existantes, ainsi que celles susceptibles d'émerger face au changement climatique.

Ces tensions soulignent les **enjeux prioritaires** que la commune doit prendre en compte pour structurer son projet d'adaptation en déterminant ce qu'il y a à perdre ou à gagner. Dans la partie qui suit, nous présenterons les enjeux listés ci-dessous et expliquerons leur importance pour orienter les actions de la collectivité.

1

***Construire une perception partagée de la vulnérabilité hydrique***

2

***S'adapter à la chaleur***

3

***Sensibiliser/Engager les acteurs***

4

***Protéger le patrimoine***

# CONSTRUIRE UNE PERCEPTION PARTAGÉE DE LA VULNERABILITÉ HYDRIQUE

*Comment anticiper les effets du changement climatique sur la ressource en eau (sécheresses, pollution, inondations) afin de sécuriser les usages, la santé et les activités du territoire ?*

L'eau constitue un enjeu central pour la commune et son territoire, tant en raison de sa **fonction d'approvisionnement local** que pour sa **sensibilité aux changements climatiques**. En effet, située au bord du Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf s'est historiquement développée autour et grâce à l'abondance apparente d'eau : le fleuve, ses nappes alluviales, les zones humides, les affluents. Pourtant, cette abondance n'est plus garantie par les effets multiples du changement climatique et de la dégradation de la qualité hydrique.

Le territoire présente une **forte dépendance économique à l'eau**, tant à travers ses activités agricoles (viticulture en coteaux sur la commune, mais aussi arboriculture et maraîchage des communes alentours) que par la présence d'espaces **dépendants de la qualité des milieux aquatiques** (base de loisirs Eaux Vives et les zones humides aux alentours). Une dégradation de ces milieux ou une baisse de la présence en eau affecte alors non seulement la biodiversité aquatique que l'**attractivité touristique et les usages récréatifs** qui sont fortement intégrés à l'économie locale et l'identité du village.

Or, la **dégradation qualitative** de la ressource apparaît en effet comme le problème majeur. Les captages sont de plus en plus affectés par diverses pollutions, en particulier par les **PFAS**. Alors que la présence de polluants agricoles était connue et partiellement régulée depuis longtemps, l'ampleur de la contamination aux PFAS n'a été révélée que récemment<sup>1</sup>, ce qui explique la mobilisation croissante des acteurs locaux. La situation de Saint-Pierre-de-Bœuf, située en **aval de la vallée de la chimie** et à proximité de la **plateforme chimique des Roches-Roussillon**, constitue une hypothèse explicative fréquemment mentionnée. Par ailleurs, la dynamique du fleuve et la proximité du barrage entraînent une accumulation de déchets flottants, qui stagnent à certains endroits et accentuent la dégradation de la qualité de l'eau.

<sup>1</sup> Enquête radio france et france bleu, septembre 2024 ; Le Mag', n°17, Janvier 2025

## CONSTRUIRE UNE PERCEPTION PARTAGÉE DE LA VULNERABILITÉ HYDRIQUE

Cette pollution, au-delà des risques sanitaires qu'elle pose, conduit parfois à la **fermeture de certains puits**, comme ce fut le cas pour celui de l'Oronge, au nord de la commune. Ces fermetures peuvent alors réduire la quantité d'eau réellement disponible, ce qui devient particulièrement problématique en été, lorsque la ressource se raréfie. La situation est d'autant plus sensible que les puits de la commune ne desservent pas uniquement Saint-Pierre-de-Bœuf. Enfin, l'**augmentation de la température** de l'eau liée au changement climatique pourrait, à terme, accroître légèrement le **risque bactériologique**, un point secondaire mais néanmoins important à rappeler.

Aujourd'hui, on trouve dans la commune une **perception ambivalente de la ressource**. D'un côté, la proximité avec le Rhône et certaines rivières du Pilat entretient l'idée d'une **ressource abondante et inépuisable** dans un futur plus ou moins proche. De l'autre, des **constats de sécheresse** récurrents de la part de ces mêmes acteurs et des scénarios climatiques régionaux qui envisagent le renforcement des étiages sur le territoire<sup>1</sup>.

Cette contradiction peut nourrir une difficulté à prendre en compte la mesure du risque, même de la part de personnes informées : sécheresses longues, tensions sur les nappes, restrictions d'usage, risques de rupture d'alimentation en eau brute pour certains usages agricoles. Si l'idée d'un Rhône trop bas pour garantir la multiplicité de ses usages reste peu plausible à moyen ou court terme, un **scénario d'intensification du dérèglement climatique pourrait néanmoins faire émerger, dans un futur proche, un risque de conflits d'usage** autour de la ressource. En effet, on compte des industries gourmandes en eau à proximité, et des besoins d'irrigation accrue pour l'agriculture pour faire face aux fortes chaleurs, etc. Ainsi, toutes sortes d'arbitrages qui avaient moins lieu d'être vont devenir plus courants<sup>2</sup>.

*"Je suis sûr que c'est hyper-pollué de plein d'autres choses"*

<sup>1</sup> Baisse débit d'étiage du Rhône entre 7 et 13% (source/estuaire) entre 1960-2020 avec des baisses des débits jusqu'à 30 et 40% dans leur prédiction (agence de l'eau RMC)

<sup>2</sup> Alors que les débits d'étiage moyens du Rhône devraient diminuer durant les prochains étés, les volumes d'eau d'écoulement prélevés représentent aujourd'hui 15% du volume d'écoulement. Lors des périodes exceptionnellement sèches ce taux a pu monter à 30% (en moyenne 2 années sur 30 actuellement) mais cette diminution pourrait devenir plus fréquente (6 années sur 30) avec des volumes prélevés allant jusqu'à 40% du volume d'écoulement du Rhône (idem)

# CONSTRUIRE UNE PERCEPTION PARTAGÉE DE LA VULNERABILITÉ HYDRIQUE

Enfin la **question des inondations** réapparaît avec force dans le contexte du dérèglement climatique. En effet, cet enjeu a été autrefois central dans l'identité du village qui a été marqué par les différentes crues du Rhône avant la construction du barrage et la régulation de son débit. La topographie de Saint-Pierre-de-Bœuf entre les fortes pentes du Pilat et l'ouverture sur la plaine du Rhône, crée alors une double vulnérabilité :

- aux **crues du Rhône**, dont les conséquences sont bien connues et nourries par un travail de vigilance et de mémoire;
- aux **crues torrentielles de ses affluents et aux ruissellements lors d'orages violents**, des risques qui, jusqu'alors, ont été pris en compte de manière plus inégale.

Dans un contexte d'augmentation des événements climatiques extrêmes, cette question est essentielle. La commune pourra connaître des orages violents (avec des pics de fortes précipitations en mi-saison, particulièrement l'automne) et peut subir ponctuellement des **épisodes méditerranéens ou cévenols**, générateurs de ruissellement violent, de coulées de boue ou d'inondations. Ces tendances rejoignent les **inquiétudes exprimées localement**, notamment après les inondations de 2024. Elles montrent aussi les limites de solutions ponctuelles comme les collecteurs d'eau de pluie, et soulignent l'importance d'identifier les **anciens lits de rivières** et autres zones sensibles pour mieux anticiper les risques.

## **Liste d'acteurs locaux et majeurs concernés:**

- *Acteurs institutionnels : Mairie, CCPR, PNR, Préfecture, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Syndicat des Trois rivières*
- *Acteurs économiques : Viticulteurs et agriculteurs, Compagnie Nationale du Rhône, Espaces Eaux Vives, Entreprise industrielles de la vallée du Rhône.*

## S'ADAPTER À LA CHALEUR

*Dans un contexte de réchauffement climatique (canicules plus régulières, plus longues...), comment le territoire peut-il concilier bien-vivre, santé et maintien des activités ?*

La chaleur représente un enjeu majeur sur la commune de Saint-Pierre-de-Boeuf, en particulier par son impact généralisé sur l'ensemble du territoire, de ses acteurs et de ses activités.

La **qualité de vie des habitants** est remise en cause par le phénomène de chaleur. Saint-Pierre-de-Boeuf est concernée par ce changement climatique comme l'ont montré les études de Météo France avec l'outil Climadiag. Cette étude entre en corrélation avec le ressenti général des habitants qui est ressorti de nos entretiens. Les habitants évoquent par exemple la **nécessité d'adapter leurs modes de vie** afin de ne pas subir les fortes chaleurs en été. Cependant, l'impact de la chaleur ne se limite pas à la vie en extérieur: les **logements** de la commune sont également **vulnérables**, ce qu'a mis en évidence TerriSTORY en montrant le nombre important de passoires thermiques et de logements mal isolés sur le territoire. Cela engendre un **inconfort de vie** pour les habitants, qui subissent la chaleur quotidienne en période estivale: *"Si rien n'est fait, on va cramer dans les bâtiments"*.

Par ailleurs, les **conséquences** du réchauffement climatique sur la qualité de vie des habitants sont **différenciées** selon la localisation dans la commune: le **haut du village**, constitué des plateaux et des côteaux est **plus exposé** aux fortes chaleurs tandis que le **bas du village** est plutôt **préservé** grâce à la présence du Rhône: *"En temps normal, il y a deux degrés d'écart entre le haut et le bas du village, mais parfois ça va jusqu'à 5 ou 6 degrés d'écart"*. Malgré une partie basse préservée, notamment au niveau des quais, le **centre-bourg** est particulièrement **sensible à la chaleur**. Ce dernier peut être qualifié d'îlot de chaleur, à la fois par la concentration de bâti ancien mal isolé mais aussi par sa densité d'urbanisation, laissant peu d'espaces de fraîcheur.

## S'ADAPTER À LA CHALEUR

Cette configuration limite les possibilités de désimperméabilisation et de végétalisation, accentuant la **formation d'îlots de chaleur urbains**, ce qu'illustre Facili-TACCT en mettant en évidence le fait que le **centre-bourg** est particulièrement **vulnérable** aux vagues de chaleur. En effet, les habitants soulignent lors des entretiens effectués une **différence notable de température** entre le **centre-bourg**, plus chaud, et les **espaces périphériques**, plus frais et verdoyants.

Les **secteurs économiques clés** de Saint-Pierre-de-Boeuf ne sont **pas** non plus **épargnés** par l'enjeu de la **chaleur**. Cette dernière a notamment un **impact économique**. En effet, l'agriculture, et plus particulièrement la **viticulture** occupe **un tiers du territoire** de la commune, mais les fortes chaleurs risquent d'entraîner une **baisse des rendements**. Par exemple, en 2023 le manque d'eau et la sécheresse ont empêché le mûrissement du raisin. Pour la **base de loisirs Eaux Vives**, déterminante dans l'attractivité du territoire, les épisodes de chaleurs entraînent une **baisse de la fréquentation**, mais permettent toutefois de **prolonger la saison** plus tard dans l'automne. Il y a donc également un **impact sur la saisonnalité des activités**, ce qui se reflète aussi dans la viticulture, pour laquelle les vendanges ont lieu plus tôt dans l'année et les vignes fleurissent hors de la période habituelle. Si l'impact économique ne semble pas encore se faire ressentir dans le domaine viticole, le **risque** n'en est pas moins **présent** pour les années à venir, notamment avec l'**augmentation des événements extrêmes** liés aux vagues de chaleur. En effet, ces dernières tendent à entraîner des épisodes de **fortes pluies**, ce qui cause des inondations empêchant la base de loisirs de fonctionner, et une érosion des sols fragilisant l'activité viticole: *"On a perdu plus de 13% de chiffre d'affaire sur les camping-cars car ils passent de l'autre côté avec la fermeture des routes qui n'ont pas été réhabilitées à la suite des inondations."*

## S'ADAPTER À LA CHALEUR

La chaleur a un impact non négligeable sur la **santé de la population** de Saint-Pierre-de-Boeuf. Selon Santé Publique France, les **risques sanitaires** liés à la chaleur sont **importants** : maux de tête, nausées, crampes, déshydratation, et peuvent aller jusqu'au décès en cas de coup de chaleur. Certaines **personnes sont plus vulnérables** face à ces risques, notamment les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques, les habitants de logements mal isolés... Or, selon l'Insee, la part des plus de 60 ans dans la commune est de 28,6%, et TerriSTORY souligne la proportion importante de passoires énergétiques. Si la commune de Saint-Pierre-de-Boeuf assure l'accès aux soins de la population par la mise en place d'infrastructures de santé, elle reste donc particulièrement **exposée au risque sanitaire** lié à l'augmentation de la fréquence de vagues de chaleur.

### **Liste d'acteurs locaux et majeurs concernés:**

- *Acteurs institutionnels : Mairie, CCPR, PNR, Préfecture*
- *Acteurs économiques : Viticulteurs et agriculteurs, Espaces Eaux Vives, commerces, etc.*
- *Habitants de Saint-Pierre-de-Boeuf*

*"Si rien n'est fait, on va cramer dans les bâtiments"*

## SENSIBILISER/ENGAGER LES ACTEURS

*Comment renforcer la gouvernance locale et la capacité d'action des acteurs pour faire de l'adaptation un projet collectif plutôt qu'une succession de réactions face aux crises ?*

De nombreux travaux sur l'adaptation territoriale soulignent que la réussite d'une stratégie locale dépend largement de la **mobilisation collective** : c'est la capacité d'un territoire à **associer** ses acteurs, à **partager** une compréhension commune des enjeux et à **articuler** les compétences qui conditionne l'efficacité de l'action.

De la même manière, à Saint-Pierre-de-Bœuf, l'enjeu de la mobilisation des acteurs est crucial, à la fois pour s'ajuster aux effets du climat actuel ou à venir, mais aussi pour construire cette adaptation de manière **collective et dynamique**. Aujourd'hui, l'adaptation repose en grande partie sur une **série d'ajustements individuels** ou **sectoriels**, réalisés dans **l'urgence** ou **sous contrainte**, sans qu'émerge réellement une vision commune ou un projet collectif à l'échelle du territoire.

Certains acteurs locaux expérimentent pourtant déjà, parfois depuis plusieurs années, les effets du changement climatique.

Les **viticulteurs** sont confrontés à une succession d'aléas météorologiques de plus en plus intenses qui les obligent à repenser leurs pratiques, leurs calendriers de production ou encore leurs méthodes de travail.

De même, la **base de loisirs des Eaux Vives**, qui constitue un des **piliers de l'attractivité touristique** de la commune, subit désormais régulièrement l'impact du changement climatique. Ces acteurs s'adaptent déjà, souvent dans l'urgence et de manière isolée, sans que cette expérience soit réellement capitalisée, partagée à l'échelle communale, voire identifiée comme telle. Ces pratiques de l'adaptation contribuent donc encore peu à une stratégie globale d'adaptation de la commune. Leurs stratégies d'adaptation sont pourtant perçues par certains acteurs comme positives pour la commune.

Dans le même temps, la **compréhension du changement climatique** et de l'adaptation reste limitée pour une partie des élus, des habitants ou des acteurs du territoire. Les entretiens font apparaître une confusion fréquente entre adaptation et atténuation qui **freine l'appropriation** de ces sujets et le passage à l'action. L'adaptation est en effet parfois perçue comme un **sujet trop lointain**, sur lequel **on ne peut agir**, ou alors à des échelles qui ne sont pas celles de la commune : vers l'État, l'Europe ou les institutions techniques, ou au contraire comme un enjeu strictement individuel.

## ENJEU: SENSIBILISER/ENGAGER LES ACTEURS

Cette perception entretient un **sentiment d'impuissance** : « *on ne peut rien faire contre le changement climatique* », réduisant la marge d'action locale à des réponses réactives, souvent après la crise plutôt qu'en amont. L'histoire locale du risque longtems marquée par les crues du Rhône avant la construction du barrage avait structuré une **mémoire collective**. Aujourd'hui, ces risques environnementaux sont en partie perçus comme maîtrisés, et la lecture qui en est faite est plus diffuse, parfois fragmentée, de la vulnérabilité du territoire face aux nouveaux aléas climatiques.

Sur le plan institutionnel, **Saint-Pierre-de-Bœuf s'inscrit dans un écosystème riche**, comptant notamment des **acteurs** ayant une **expertise sur les sujets de l'adaptation** : communauté de communes, Parc naturel régional du Pilat, syndicats de rivière, Agence de l'eau, services de l'État. Cette configuration offre un potentiel d'appui important, mais elle limite aussi la marge de manœuvre directe de la commune, dont le périmètre de compétences reste restreint.

Aujourd'hui, les expertises des **acteurs institutionnels externes** sont mobilisées de manière **ponctuelle**, souvent à l'occasion de **projets ciblés** ou lors d'épisodes de **crise**. Le PNR du Pilat, en particulier, est reconnu comme un partenaire légitime, mais encore **insuffisamment sollicité** pour accompagner les élus, soutenir les acteurs économiques et favoriser le fait que les habitants se saisissent des enjeux climatiques. Ce recours encore limité à des partenaires extérieurs constitue un enjeu de gouvernance important pour l'adaptation locale, qui conditionne également la capacité de la commune à traiter les autres enjeux identifiés.

Cette **gouvernance fragmentée** se manifeste également par une difficulté à **articuler les responsabilités**. Par exemple, les dommages liés aux inondations ou à l'érosion des sols sont tour à tour attribués aux viticulteurs, aux propriétaires, aux « écolos ». Il en résulte des tensions et une **dilution des responsabilités** qui limitent l'action collective, renvoyant à la sphère individuelle le sujet « *ce n'est pas à la commune d'agir face au changement climatique, c'est à tout le monde de s'adapter* ». Ce renvoi à **l'échelle individuelle** limite ainsi la prise en compte **des publics vulnérables** (personnes âgées, habitants du centre-bourg exposés à la chaleur, riverains des zones inondables) qui restent insuffisamment identifiés et accompagnés. La participation à la démarche Coup de Pouce Climat de la commune témoigne toutefois d'une première appropriation plus stratégique et plus générale de ces enjeux par les acteurs communaux .

## SENSIBILISER/ENGAGER LES ACTEURS

Dans ce contexte, les **principaux leviers d'action** résident moins dans l'ajout de nouvelles missions que dans la **construction d'un cadre commun** visant à faire émerger une **compréhension partagée** de ce que signifie « s'adapter » à Saint-Pierre-de-Bœuf, donner de la **visibilité aux initiatives** déjà existantes, **renforcer les liens** entre milieux professionnels, institutions et habitants et **clarifier les rôles** de chacun dans la préparation du territoire aux aléas climatiques. Sans ce cadre collectif, les adaptations **risquent de rester fragmentées et réactives**, déclenchées principalement par les crises, avec des effets inégaux selon les secteurs et un **risque de tensions accrues** autour des responsabilités. En **s'appuyant** au contraire **sur ses atouts** (tissu associatif dynamique, solidarité locale, acteurs déjà confrontés aux impacts climatiques), la commune peut engager une **dynamique progressive d'apprentissage et de coordination**, transformant des expériences dispersées en une véritable **stratégie d'adaptation territoriale**.

### **Liste d'acteurs locaux et majeurs concernés:**

- *Acteurs institutionnels : Mairie, CCPR, PNR, Préfecture*
- *Acteurs économiques : Viticulteurs et agriculteurs, Espaces Eaux Vives, commerces, etc.*
- *Acteurs associatifs*
- *Habitants de Saint-Pierre-de-Boeuf*

*“Ce n'est pas à la commune d'agir face au changement climatique, c'est à tout le monde de s'adapter”*

## PROTEGER LE PATRIMOINE

*Comment préserver les équilibres patrimoniaux qui conditionnent l'identité et l'attractivité de Saint-Pierre-de-Bœuf face au changement climatique ?*

La préservation du patrimoine de Saint-Pierre-de-Bœuf constitue un enjeu central de la transition environnementale et de l'adaptation territoriale face au changement climatique. Elle renvoie à une **double dynamique** : **protéger et gérer les éléments patrimoniaux** (naturels, paysagers et bâtis) soumis à des pressions croissantes, tout en les mobilisant comme **leviers d'adaptation et de développement local**. L'attachement des habitants au village repose d'ailleurs largement sur « *la fierté du patrimoine, la sympathie du village, la beauté du village* », rappelant le **rôle structurant** que joue ce patrimoine dans l'identité communale.

À Saint-Pierre-de-Bœuf, le **patrimoine naturel** s'appuie sur une **biodiversité remarquable**, documentée par l'Atlas de la biodiversité communale (Fiche ABC) du PNR du Pilat, qui recense 386 espèces dont 38 menacées. Les lînes, les zones humides, les ripisylves ou encore les berges du Rhône constituent des **milieux rares et sensibles**, qui sont essentiels pour la **biodiversité** comme pour la **régulation hydrologique**. Bien qu'ils ne couvrent qu'environ 21 % du territoire, ces milieux concentrent près de 80 % de sa richesse écologique (Facili-TACCT, 2024), ce qui en fait un socle majeur de **résilience écologique**.

Le **patrimoine paysager**, décrit dans le Cahier des paysages « Destination 2041 » du PNR, façonne également fortement **l'identité locale** : des terrasses viticoles soutenues par des murs en pierre sèche, des coteaux boisés, des ravins et des combes, la plaine alluviale, les belvédères sur le Rhône et les silhouettes urbaines en bord de Rhône. À cela s'ajoute un **patrimoine bâti et fluvial** qui structure le quotidien des habitants : centre-bourg ancien, rues traversantes comme la rue du Milieu, ouvrages et abords du Rhône, bâtiments reconnus comme "historiques" (les églises, la gare, le "château"...), **mis en valeur** notamment par l'association La Mémoire pétribocienne. La mémoire locale rappelle aussi la **vulnérabilité historique** de certains lieux face aux risques, comme en témoigne la rue du Champcalot [Champs qui a l'eau] où « les maisons étaient tellement souvent inondées qu'elles avaient leurs barques à l'intérieur ».

## PROTEGER LE PATRIMOINE

Cependant, ce **patrimoine naturel** est soumis à des **pressions multiples**. L'urbanisation et l'exploitation viticole entraînent la **disparition de milieux naturels** tandis que les **impacts directs du changement climatique** provoquent stress hydrique, mortalité accrue et développement d'espèces exotiques envahissantes (frelon asiatique, végétaux), ainsi que des **déséquilibres écologiques** comme le montre la prolifération des sangliers (Fiche ABC Biodiversité - PNR Pilat). **Les coteaux**, exposés à des épisodes de chaleur et de sécheresse, témoignent déjà des effets du changement climatique : « *Dans les coteaux tout est grillé, quand les étés sont très chauds les arbres sont vite en stress* », souligne un acteur local. **Le centre-bourg**, dense et minéral, constitue un point sensible aux îlots de chaleur mais offre également des possibilités d'aménagements pour renforcer la fraîcheur (ombrage, végétalisation, désimperméabilisation) (voir Analyse AFOM – Chaleur). Certains épisodes climatiques extrêmes s'apparentent à de véritables « **chocs écologiques** » en entraînant la mortalité d'espèces, en déplaçant la faune et la flore et causant des dégradations d'habitats sensibles. Les inondations d'octobre 2024 peuvent elles-mêmes être considérées comme un tel choc, en raison de leur caractère exceptionnel et des impacts environnementaux qu'elles ont pu générer.

Parallèlement, le **patrimoine paysager** est soumis à de **multiples pressions** : une urbanisation « galopante » le long des axes, la disparition progressive des ravins boisés au profit de la vigne, une dégradation des continuités paysagères et écologiques (Destination 2041 - PNR Pilat). Ces pressions sont aussi clairement **identifiées par des acteurs locaux** : « *Les changements qu'on observe sur le territoire ? Un bon en avant dans la construction* ».

Il en résulte l'émergence de plusieurs **tensions**, notamment entre développement viticole et maintien des ravins boisés, entre urbanisation et continuités paysagères et écologiques, et entre valorisation touristique des bords du Rhône et préservation de milieux humides sensibles. Un habitant résume l'arbitrage économique à l'œuvre sur les coteaux : « *c'est une sorte de cycle, on arrache les arbres et on plante des vignes à la place, ça rapporte plus* ».

*“J'ai l'impression [...] l'adaptation elle vient quand il y a une catastrophe” - habitant*

## PROTEGER LE PATRIMOINE

Dans ce contexte, la préservation du patrimoine ne doit pas être appréhendée uniquement selon une **logique de conservation figée**, mais comme un **outil d'adaptation active**. Les milieux naturels et les formes paysagères traditionnelles constituent de véritables **solutions fondées sur la nature** ou sur l'existant : les zones humides et les lînes pour agir contre les crues, les ravins boisés contre le ruissellement, les forêts de pente pour la stabilité des sols, les murs en pierre sèche pour la lutte contre l'érosion et l'accueil de biodiversité... De même, les opportunités de renaturation de certains espaces du centre-bourg et de création d'îlots de fraîcheur renforcent les **capacités d'adaptation du territoire** (voir Analyse AFOM – Chaleur). Finalement, les paysages du Rhône, les coteaux viticoles et les itinéraires doux comme la ViaRhôna offrent des **opportunités de valorisation locale**, en soutenant une trajectoire de développement sobre et résiliente.

Enfin, la préservation du patrimoine repose aussi largement sur une **mobilisation collective**. La commune s'inscrit dans un **écosystème d'acteurs institutionnels** comprenant le PNR du Pilat, la communauté de communes et les services de l'État, qui apportent expertise, accompagnement et documents de référence. Les **usages locaux ordinaires** (promenade en bord de fleuve, accès à la nature, mémoire des crues) renforcent l'appropriation du patrimoine par les habitants et constituent un levier pour associer la population à l'adaptation (voir Enjeu – Engager les acteurs).

Dans ce contexte, l'enjeu pour Saint-Pierre-de-Bœuf est d'**interroger l'adéquation des pratiques** d'aménagement, de gestion et de valorisation du territoire avec les fonctions écologiques, paysagères et climatiques de ses patrimoines. **Les patrimoines** naturels, paysagers et bâtis apparaissent en effet à la fois comme des **éléments fragilisés** par les effets du changement climatique et comme des **ressources structurantes** pour le territoire. Il s'agit d'identifier les **marges d'ajustement et les arbitrages à opérer** afin que ces patrimoines restent des supports efficaces de l'adaptation du territoire dans un contexte de dérèglement climatique.

### **Liste d'acteurs locaux et majeurs concernés:**

- *Acteurs institutionnels : Mairie, CCPR, PNR, Services de l'Etat*
- *Acteurs économiques*
- *Acteurs associatifs*
- *Habitants de Saint-Pierre-de-Boeuf*

## CONCLUSION

Le diagnostic territorial de Saint-Pierre-de-Bœuf met en évidence un territoire à la fois **fortement exposé aux effets du changement climatique et doté de ressources importantes pour y répondre**. La commune bénéficie d'atouts structurants : proximité du Rhône, richesse environnementale, tissu associatif dynamique, engagement communal en faveur de la sobriété foncière. Ces ressources constituent de véritables leviers pour construire une stratégie d'adaptation. Toutefois, ces forces se confrontent à des vulnérabilités croissantes : pression sur la ressource en eau, accentuation des épisodes de chaleur et d'inondation, fragilités du bâti ancien, tensions sur les usages des sols et gouvernance encore fragmentée de l'adaptation...

L'analyse des enjeux met en évidence que l'adaptation de Saint-Pierre-de-Bœuf ne peut être envisagée qu'à travers une **approche systémique, articulant à la fois gestion de l'eau, prévention des risques, maîtrise de la chaleur, protection de ses patrimoines et mobilisation des acteurs**. Il s'agit de dépasser une logique réactive et sectorielle pour engager une dynamique territoriale fondée sur l'anticipation, la coordination des acteurs et la valorisation des expériences déjà existantes. En s'appuyant sur sa cohésion sociale, ses partenariats institutionnels et son attachement au cadre de vie, la commune dispose des conditions nécessaires pour faire de l'adaptation au changement climatique un projet structurant de développement local, au service de la qualité de vie, de la solidarité et de la durabilité du territoire.

**Diagnostic réalisé par :**

**Victoria de Just**

**Cléa Dubuisson**

**Caio Braga**

**Jeanne Vincent**

**Le 15/12/2025**



## BIBLIOGRAPHIE DIAGNOSTIC

CEREMA. *Les déterminants de l'artificialisation des sols en France, 2009-2023*. Ministère de la Transition écologique, 2024.

Communiqué de presse, *Les débits d'étiage du Rhône en baisse sous l'effet du changement climatique Quels enjeux pour l'avenir ?*, 3 mars 2023, Agence de l'Eau Rhone, Méditerranée, Corse.

Communauté de Communes du Pilat Rhodaniens, *Le Mag'*, n°17, Janvier 2025

Commune de Saint-Pierre-de-Bœuf. *Rapport bilan triennal Zéro Artificialisation Nette (ZAN) 2020-2023*. Conseil municipal, 3 décembre 2024

<https://www.saintpierredeboeuf.com/>

Facili-TACCT. Explorez les données de mon territoire - Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf , 7 décembre 2025 :

<https://facili-tacct.beta.gouv.fr/thematiques?code=42272&libelle=Saint-Pierre-de-B%C5%93uf&type=commune>

France Bleu, *Des polluants éternels retrouvés dans l'eau du robinet à Saint-Pierre-de-Bœuf: "il faut trouver le pollueur"* , 19 septembre 2024 :

<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/des-polluants-eternels-retrouves-dans-l-eau-du-robinet-a-saint-pierre-de-boeuf-faut-trouver-le-pollueur-8373444>

France Stratégie (2023) *Adaptation au changement climatique : quels leviers territoriaux ?* Note d'analyse, juin 2023. Paris: France Stratégie

IGEDD (2022) *Mission de parangonnage sur les politiques d'adaptation au changement climatique*. Paris: Ministère de la Transition écologique.

INSEE. *Commune de Saint-Pierre-de-Bœuf (42272) – 6 novembre 2025*.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-42272#chiffre-cle-13>

LIFE Eau & Climat consortium (2022) *Mobilisation des acteurs locaux – analyse des pratiques et recommandations*. Rennes/Paris: CRESEB & OiEau (projet LIFE Eau & Climat).

Météo-France. *Climadiag Commune – Saint-Pierre-de-Bœuf*.

<https://meteofrance.com/climadiag-commune>

OECD (2023) *Climate adaptation: Why local governments cannot do it alone*. Paris: OECD Publishing. Policy Paper, déc. 2023.

PPRN*Pi* Saint-Pierre-de-Bœuf

Santé publique France, Dossier thématique - *Canicules et fortes chaleurs: prévenir les risques*, 11 septembre 2025

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule>

TerriSTORY. *Données territoriales – Saint-Pierre-de-Bœuf*.

<https://auvergnerhonealpes.terristory.fr/?>

[zone=commune&maille=commune&zone\\_id=42272&nom\\_territoire=Saint-Pierre-de-B%C5%93uf](https://auvergnerhonealpes.terristory.fr/?zone=commune&maille=commune&zone_id=42272&nom_territoire=Saint-Pierre-de-B%C5%93uf)

Parc naturel régional du Pilat (PNR du Pilat). (2021). Fiche ABC (Atlas de la biodiversité communale) Commune de Saint-Pierre-de-Bœuf.

Parc naturel régional du Pilat (PNR du Pilat). (s.d.). Cahier des paysages – Unité paysagère de la Côtière rhodanienne. Charte "Destination 2041".

Région Auvergne-Rhône-Alpes, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes & ADEME. (2024). Facili-TACCT – Fiches communales climat-air-énergie : Saint-Pierre-de-Bœuf.